
L'œuvre architecturale de Le Corbusier (France, Argentine, Belgique, Allemagne, Inde, Japon, Suisse) No 1321 rev

Nom officiel tel que proposé par les États parties

L'œuvre architecturale de Le Corbusier

Une contribution exceptionnelle au mouvement moderne

Lieu

Argentine

La Plata, province de Buenos Aires

Belgique

Anvers, Flandre

France

Paris, Île-de-France

Poissy, Île-de-France

Boulogne-Billancourt, Île-de-France

Pessac, Aquitaine

Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Roquebrune-Cap-Martin, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Saint-Dié-des-Vosges, Lorraine

Ronchamp, Franche-Comté

Éveux, Rhône-Alpes

Firminy, Rhône-Alpes

Allemagne

Stuttgart, Bade-Wurtemberg

Inde

Chandigarh, Pendjab

Japon

Taito-Ku, Tokyo

Suisse

Corseaux, Vaud

Genève, Genève

Brève description

L'œuvre architecturale de Le Corbusier est un bien en série transnational, constitué de dix-sept sites, choisis parce qu'ils apportent ensemble une réponse exceptionnelle à quelques-uns des enjeux fondamentaux de l'architecture et de la société au XXe siècle. Ils ont été réalisés sur un demi-siècle, tout au long de ce que Le Corbusier a nommé lui-même une « recherche patiente ».

Choisis dans l'œuvre de Le Corbusier subsistant dans onze pays sur quatre continents, les sites de sept pays sur trois continents sont dits attester, pour la première fois dans l'histoire de l'architecture, l'internationalisation

de la pratique architecturale à l'échelle de la planète toute entière.

Les sites composant la série sont tous novateurs dans la manière dont ils reflètent de nouveaux concepts, tous eurent une influence importante sur de vastes aires géographiques et, ensemble, ils sont envisagés comme ayant propagé les idées du mouvement moderne dans le monde entier.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de 9 *monuments* et de 8 *sites*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

Argentine : 1er juin 2007

Belgique : 4 avril 2005

France : 31 janvier 2006

Allemagne : 1er février 2007

Inde : 23 octobre 2006

Japon : 14 septembre 2007

Suisse : 28 décembre 2004

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

27 janvier 2015

Antécédents

Il s'agit de la troisième proposition d'inscription à être présentée pour une série transnationale de l'œuvre de Le Corbusier.

La première proposition d'inscription, soumise en 2008, intitulée *L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier*, présentait vingt-deux sites sous sept thèmes.

Le Comité du patrimoine mondial, dans la décision 33 COM 8B.19 (Séville, 2009) renvoyait cette première proposition d'inscription aux États parties afin de leur permettre de :

- étayer les arguments qui justifient de la valeur universelle exceptionnelle afin de prouver l'influence des œuvres de Le Corbusier sur l'architecture du XXe siècle et le mouvement moderne.

Une deuxième proposition d'inscription, soumise en 2010, était intitulée *L'œuvre architecturale de Le Corbusier : une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne*. Dans cette proposition

d'inscription, dix-neuf sites constitutifs étaient exposés chronologiquement.

Le Comité du patrimoine mondial, dans la décision 35 COM 8B.40 (Paris 2011), différerait cette deuxième proposition d'inscription pour permettre aux États parties de :

- répondre aux objections formulées à cette proposition, et notamment élaborer, à travers un dialogue constructif avec le Centre du patrimoine mondial en liaison avec les Organisations consultatives, une notion commune de la valeur universelle exceptionnelle du site.

Entre 2011 et 2013, l'ICOMOS, avec des représentants du Comité scientifique international sur le patrimoine du XXe siècle, et l'implication de certains membres du Groupe de travail du patrimoine mondial, organisa de nombreuses réunions avec des représentants de tous les États parties concernés, dans lesquelles des discussions intenses furent menées sur les lacunes identifiées dans les deux premiers dossiers et sur la manière dont des progrès pourraient être accomplis. La collaboration entre États parties a également été grandement renforcée (dix réunions internationales par an, en plus des réunions régionales et locales) depuis 2012.

En décembre 2013, comme il fut jugé que les discussions avaient été poussées aussi loin qu'elles pouvaient l'être, l'ICOMOS écrivit aux États parties ce qui suit :

« L'ICOMOS reconnaît que les États parties participants ont consenti un investissement important en termes de temps, de ressources et d'activité de coopération au cours des 18 mois passés. Se basant sur le travail qui a été fourni, l'ICOMOS considère que le processus de soumission d'une nouvelle proposition d'inscription prévue pour 2015 ne devrait pas être retardé plus longtemps, et remercie tous les États parties participants pour le processus de collaboration. »

La troisième proposition d'inscription soumise en janvier 2015, intitulée *L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne*, reflète une grande quantité de travaux entrepris par les États parties pour répondre aux demandes du Comité du patrimoine mondial. Cette proposition a été basée sur d'intenses discussions entre experts, y compris avec l'ICOMOS, et également sur de nouvelles recherches.

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur le patrimoine du XXe siècle et le Comité scientifique international sur la documentation et la conservation des bâtiments du mouvement moderne, de leur site et de leur ensemble urbain (DoCoMoMo).

Missions d'évaluation technique

Cinq missions d'évaluation technique ont été entreprises par l'ICOMOS : en Inde du 2 au 6 octobre 2015, au Japon du 18 au 21 août 2015, en Argentine du 9 au 13 septembre 2015, en Allemagne du 27 au 30 novembre 2015, en Suisse du 1er au 2 octobre 2015, en Belgique le 29 septembre 2015 et en France du 21 septembre au 9 octobre 2015.

Information complémentaire reçue par l'ICOMOS

Pendant l'évaluation de la proposition d'inscription d'origine, l'ICOMOS a écrit aux États parties les 16 octobre 2008, 23 octobre 2008 et 19 décembre 2008. La première lettre soulevait la question de la base de sélection des sites composant la proposition d'inscription en série, et de l'ampleur des sites supplémentaires qui seront proposés pour inscription dans les prochaines années, si le bien est inscrit. Les deuxième et troisième lettres concernaient deux nouveaux projets prévus dans la zone proposée pour inscription du site de la chapelle Notre-Dame-du-Haut, à Ronchamp.

Les États parties ont renvoyé au total 140 pages d'information le 27 février 2009, portant sur la gestion, les nouveaux projets à Ronchamp, les modifications des délimitations du musée à Tokyo, les futures propositions de restauration et le renforcement de la protection de plusieurs sites couverts par la proposition d'inscription en série. Des informations complémentaires considérables sur la description et la justification de Firminy-Vert ont également été soumises.

S'agissant de la troisième proposition d'inscription, une documentation supplémentaire a été reçue de la part des États parties le 22 février 2016, en réponse au rapport intermédiaire envoyé par l'ICOMOS le 18 janvier 2016, sur les délimitations et zones tampons, les conséquences du récent développement urbain à l'immeuble locatif à la Porte Molitor (Boulogne-Billancourt, France) et à la Chapelle Notre-Dame-du-Haut (Ronchamp, France), le plan de conservation pour le Complexe du Capitole (Chandigarh, Inde), le nouveau bâtiment à l'arrière de la Maison du Docteur Curutchet (La Plata, Argentine), les indicateurs de suivi, l'impact de la nouvelle loi à venir sur le patrimoine et la forme finale de la série.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

11 mars 2016

2 Le bien

Description

La troisième proposition d'inscription révisée est pratiquement une nouvelle proposition d'inscription, en particulier en ce qui concerne la manière dont les sites sont présentés par rapport à la justification de la valeur universelle exceptionnelle, et les explications relatives à la base conceptuelle ayant guidé le choix des éléments constitutifs de la série.

La proposition d'inscription, qui est plus courte et plus claire, expose précisément comment les attributs de chaque site constitutif contribue à la valeur universelle exceptionnelle proposée pour la série dans son ensemble. L'accent est mis sur la manière dont les sites traduisent la nature novatrice des bâtiments et sur l'influence qu'ils ont eue dans le monde entier en tant que reflet des nouvelles idées et approches architecturales promues par Le Corbusier. Cette proposition d'inscription contraste avec les précédentes qui tendaient à présenter les bâtiments sous l'angle de leur contribution à l'évolution de l'architecte.

Le nombre de sites a été réduit de 19 à 17 (il y en avait 22 dans la première proposition d'inscription). Trois sites ont été omis :

- Villa Jeanneret-Perret, La Chaux-de-Fonds, Suisse
- Pavillon Suisse à la Cité universitaire, Paris, France
- Maisons Jaoul, Neuilly-sur-Seine, France

Et un site a été ajouté :

- Complexe du Capitole, Chandigarh, Pendjab, Inde

La proposition d'inscription se fonde sur l'idée que le mouvement moderne, malgré sa diversité, est une entité importante et essentielle dans le domaine socio-culturel et historique du XXe siècle, qui est restée dans une large mesure la base de la culture architecturale du XXIe siècle. Elle suggère qu'entre les années 1910 et 1960, le mouvement moderne, en relevant les défis de la société contemporaine, visait à :

- susciter un exceptionnel débat d'idées à l'échelle mondiale
- inventer un nouveau langage architectural ;
- moderniser des techniques architecturales ;
- répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne.

La série des œuvres architecturales de Le Corbusier est censée avoir fourni une réponse exceptionnelle à ces défis. Les sites constitutifs de la série ont été sélectionnés pour refléter comment ces quatre défis furent traités d'une manière particulièrement exceptionnelle.

Sur les 65 bâtiments ou ensembles conçus par Le Corbusier et subsistant aujourd'hui, les 17 sites inclus dans la nouvelle proposition soumise sont :

- 1923 *Maisons La Roche et Jeanneret, Paris, France*
- 1923 *Petite villa au bord du lac Léman, Corseaux, Suisse*
- 1924 *Cité Frugès, Pessac, France*
- 1926 *Maison Guiette, Anvers, Belgique*
- 1927 *Maisons de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart, Allemagne*
- 1928 *Villa Savoye et loge du jardinier, Poissy, France*

- 1930 *Immeuble Clarté, Genève, Suisse*
- 1931 *Immeuble locatif à la Porte Molitor, Paris, France*
- 1945 *Unité d'habitation, Marseille, France*
- 1946 *Manufacture à Saint-Dié, Saint-Dié-des-Vosges, France*
- 1949 *Maison du Docteur Curutchet, La Plata, Argentine*
- 1950 *Chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp, France*
- 1951 *Cabanon de Le Corbusier, Roquebrune-Cap-Martin, France*
- 1952 *Complexe du Capitole, Chandigarh, Inde*
- 1953 *Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, Éveux, France*
- 1954–59 *Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, bâtiment principal, Tokyo, Japon*
- 1953–65 *Centre de récréation du corps et de l'esprit de Firminy-Vert, Firminy, France*

Ces sites sont décrits par rapport aux quatre principaux concepts.

Susciter un exceptionnel débat d'idées à l'échelle mondiale

Certains bâtiments acquièrent immédiatement le statut d'icône. Ils suscitèrent l'intérêt du monde entier et exercèrent une influence à l'échelle de la planète. Ces bâtiments comprennent la villa Savoye, comme icône du mouvement moderne ; l'unité d'habitation de Marseille comme prototype majeur d'un nouveau modèle de logement basé sur l'équilibre entre l'individuel et le collectif ; la chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp, pour son approche révolutionnaire de l'architecture religieuse ; le cabanon de Le Corbusier comme archétype de la cellule minimum, fondée sur une approche ergonomique et fonctionnaliste ; et les maisons de la Weissenhof-Siedlung devenues célèbres dans le monde entier, grâce au retentissant succès critique de l'exposition du Werkbund.

Certains bâtiments ont joué le rôle de catalyseurs pour la diffusion d'idées autour de leurs propres régions, comme la maison Guiette, Belgique, qui stimula le développement du mouvement moderne en Belgique et aux Pays-Bas ; la maison du docteur Curutchet qui exerça une influence fondamentale en Amérique du Sud et continue de le faire ; le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident à Tokyo, le prototype du musée à croissance illimitée transposable mondialement, qui consolida les idées du mouvement moderne au Japon ; tandis que le complexe du Capitole eut une influence considérable dans l'ensemble du sous-continent indien, où il symbolisa l'accession du pays à la modernité.

De nombreux sites illustrent de nouveaux concepts, principes et caractéristiques techniques architecturaux. Parmi les exemples figurent la maison minimum, dont la petite villa au bord du Léman, 1923, est une expression précoce ; la cellule d'habitation minimum est cristallisée dans le cabanon de Le Corbusier ; les cinq points d'une architecture nouvelle sont transcrits de manière iconique

dans la villa Savoye ; l'immeuble d'habitation à façade tout en verre trouve son prototype dans l'immeuble Molitor ; et le concept de l'équilibre entre l'individuel et le collectif, exposé dans la Charte d'Athènes, a son prototype dans l'unité d'habitation.

Inventer un nouveau langage architectural

Certains sites proposés pour inscription créèrent deux tendances majeures dans le mouvement moderne – le purisme et le brutalisme –, tandis que d'autres initiaient un mouvement tourné vers une forme sculpturale d'architecture, qui est demeuré influent au début du XXI^e siècle. Par exemple, la première expression du purisme – formes et couleurs comme moyens de structurer l'espace intérieur – peut être observée dans les maisons La Roche et Jeanneret, la cité Frugès et la maison Guiette, tandis que l'on considère que l'unité d'habitation a joué un rôle pionnier dans la promotion du courant du brutalisme, et que Ronchamp et le complexe du Capitole promurent des formes sculpturales.

En 1927, Le Corbusier publia en Allemagne les *Cinq points d'une architecture nouvelle* : pilotis, toit-terrasse, plan libre, fenêtres en bandeau et façade libre. Ce court manifeste fut adopté dans le monde entier et fut le fer de lance du mouvement moderne.

Les maisons La Roche et Jeanneret construites en 1923 peuvent être considérées comme les précurseurs des cinq points, qui furent pleinement articulés dans la villa Savoye.

L'immeuble Molitor est un exemple de l'application de ces principes à un immeuble résidentiel, tandis qu'ils sont également appliqués à des maisons minimales, comme la cité Frugès ou la loge du jardinier à la villa Savoye. Plus tard, dans le cours de sa carrière, Le Corbusier réinterpréta les cinq points dans la maison Curutchet, le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette et le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident.

On estime également que l'utilisation de l'espace par Le Corbusier a révolutionné la conception architecturale plus que tout autre œuvre du mouvement moderne.

Moderniser des techniques architecturales

L'innovation et l'expérimentation des matériaux, de même que la standardisation et l'industrialisation des éléments architecturaux, sont aussi vues comme des aspects fondamentaux des nouvelles approches de Le Corbusier.

Les maisons de la Weissenhof-Siedlung démontrent les capacités architecturales et spatiales issues de l'ossature indépendante de poutres en béton, tandis que le béton armé précontraint fut utilisé au couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette et que, dans le complexe du Capitole, les préoccupations de climatisation naturelle et d'économies d'énergie conduisirent à utiliser des brise-soleil, des toits à double peau et des miroirs d'eau pour la récupération des eaux pluviales et le rafraîchissement de l'air.

De nombreux bâtiments de Le Corbusier illustrent également la recherche de standardisation – faisant partie de la recherche de la perfection. Par exemple, l'unité d'habitation de Marseille fut un prototype conçu pour la production de masse, tandis que la petite villa au bord du lac Léman représenta un standard de maison minimum à travée unique, et le cabanon de Le Corbusier la cellule standard minimum de vie.

Le Modulor était un système harmonique à l'échelle humaine conçu par Le Corbusier. Il fut utilisé pour tous ses édifices après 1945, y compris les espaces extérieurs du complexe du Capitole, qui reflètent la silhouette d'un homme au bras levé.

Répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne

Les bâtiments de Le Corbusier furent conçus autour des nouveaux besoins de l'« homme moderne à l'âge de la machine », dans son existence individuelle et collective, chez lui et au travail, et dans des espaces publics et privés.

Parmi les exemples figurent la manufacture à Saint-Dié, qui créa de nouveaux espaces de travail clairs, à l'opposé de ceux d'une usine traditionnelle ; et la maison Guiette, qui expérimenta une conception ouverte de l'espace. Comme démontré dans les logements avant-gardistes de la cité Frugès, et les maisons abordables de la Weissenhof-Siedlung, ces nouvelles approches n'étaient pas destinées à une fraction de la société, mais à l'ensemble de la population. En revanche, l'immeuble Clarté fut conçu pour révolutionner le logement de la classe moyenne.

Le Corbusier révisa et publia *la Charte d'Athènes* pour la réforme de l'urbanisme. Cette charte avait été élaborée par les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) en 1933, sur la base de *la Ville radieuse* que Le Corbusier avait élaborée depuis 1932.

La Charte d'Athènes révolutionna la pensée architecturale et urbaine de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le complexe du Capitole, à la tête du plan de Chandigarh, est considéré comme l'expression la plus aboutie des principes de *la Ville radieuse* et de *la Charte d'Athènes*.

De brèves descriptions de chacun des éléments sont données ci-après :

1923 Maisons La Roche et Jeanneret, Paris, France

Les maisons La Roche et Jeanneret sont deux maisons jumelées construites simultanément, en 1923, perpendiculaires l'une à l'autre. La disposition résidentielle normale est inversée, avec le jardin sur le toit, les salons à l'étage et les chambres au rez-de-chaussée. Leur construction révèle tout le potentiel du système Dom-ino, avec le fenêtrage courant le long des façades. À l'intérieur, les plans étaient ouverts et fluides

et les surfaces décorées dans une gamme de couleurs fortes, ponctuées de noir et complétées de blanc, soulignant les séquences de la « promenade architecturale ».

Depuis 1968, les deux maisons appartiennent à la Fondation Le Corbusier qu'elles abritent. Elles ont fait l'objet de nombreuses restaurations dans les années suivantes. Les couleurs d'origine ont été restaurées très récemment et un accès public contrôlé a été organisé.

1923 Petite villa au bord du lac Léman, Corseaux, Suisse

La petite villa au bord du lac Léman est une petite maison étroite d'un étage, édifée pour la mère de l'architecte en 1923. Partiellement faite de parpaings de laitier crépis, la façade qui fait face au lac et, plus loin, aux Alpes, a une fenêtre courant sur toute la longueur. À l'intérieur, l'espace est organisé de façon à répondre aux besoins de ses habitants avec précision et minimalisme, comme une petite « machine à habiter ». En 1931, des feuilles de tôle revêtues de zinc furent installées sur un côté ; ensuite, dans les années 1950, quand la maison fut réparée, l'élévation sud fut couverte de feuilles d'aluminium. La famille résida dans la maison jusqu'en 1972, quand elle fut acquise par la Fondation Le Corbusier qui la restaura en 1975. C'est aujourd'hui un musée.

1924 Cité Frugès, Pessac, France

La cité Frugès était le fruit d'une commande de l'industriel bordelais Henry Frugès pour une cité-jardin à Pessac, prévoyant 130 à 150 maisons avec des magasins. L'objectif était de montrer la pertinence de la préfabrication et d'une certaine forme de standardisation. À la cité Frugès de Pessac, Le Corbusier commença avec des modules de base de 5 m² et développa quatre différentes façons de les regrouper et de nombreuses variations. Parmi les traits les plus marquants de la cité Frugès, l'utilisation de la polychromie sur les façades extérieures, afin, selon les propres mots de Le Corbusier, de « *modeler l'espace grâce à la physique même de la couleur, affirmer certaines masses du lotissement, en faire fuir certaines autres, en un mot composer avec la couleur comme nous l'avons fait avec les formes. C'était ainsi conduire l'architecture dans l'urbanisme* ». Après de nombreuses difficultés techniques et financières, le travail fut achevé en 1926, mais les maisons demeurèrent vides jusqu'en 1929. Leurs nouveaux propriétaires commencèrent immédiatement à les transformer. La ville fut endommagée par des bombes pendant la Seconde Guerre mondiale et a souffert d'un manque d'entretien jusqu'en 1973, époque à laquelle des travaux de restauration ont commencé. Après de nombreuses années de recherche et une combinaison d'interventions publiques et privées, un cadre de gestion cohérent a été mis en place en 1998. Une maison est maintenant un musée, les autres sont habitées ; environ la moitié conservent leurs couleurs d'origine.

1926 Maison Guiette, Anvers, Belgique

La maison Guiette a été construite en 1926 sur une parcelle de terrain longue et étroite, typique du tissu urbain de la Belgique. Avec les villas voisines de la Weissenhof-Siedlung, elle fut considérée comme l'une des premières expressions novatrices d'un nouveau langage architectural, où Le Corbusier mit en œuvre ses cinq points de l'architecture. La maison Guiette est ainsi perçue comme témoignant d'une phase emblématique du développement du mouvement moderne en Belgique, où elle est le seul bâtiment de Le Corbusier. La maison Guiette est encore aujourd'hui habitée, et le public n'y a pas accès.

Au fil du temps, l'environnement immédiat de la maison a connu une évolution différente de celle anticipée à l'origine. Derrière le jardin, une série de trois immeubles-tours fut construite en 1967 et l'ensemble du bien est maintenant situé dans un environnement urbain gênant, au milieu d'axes de transport. Depuis les années 1960, la rocade principale R1 et le tunnel passent pratiquement sous la maison, et un parc de stationnement semi-public pour 200 voitures est sur son côté ouest. La situation n'a pas été améliorée par la nouvelle ligne de tramway construite en face de la maison en 2011-2012.

1927 Maisons de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart, Allemagne

Les maisons de la Weissenhof-Siedlung, à Stuttgart en Allemagne, ont été bâties dans le cadre d'un ensemble de logements ouvriers créés pour l'exposition du Deutscher Werkbund en 1927. Ses 33 bâtiments comprenant 63 habitations furent dessinés par 17 architectes, sous la direction artistique de Mies van der Rohe. L'exposition fut considérée comme la première manifestation architecturale de ce qu'on appela plus tard le style international. L'ensemble était censé servir de modèle pour de futurs logements ouvriers, mais le budget était hors de portée pour la plupart des ouvriers.

Le Corbusier a bâti trois maisons en bordure de la ville. La maison du Bruckmannweg est de forme strictement cubiste, sur pilotis et avec un toit-terrasse. Les deux maisons jumelées symétriques de la Rathenaustrasse ont été conçues sur le modèle de la « maison transformable », avec une grande flexibilité des espaces intérieurs. Les portes coulissantes et les lits escamotables ont permis d'intégrer l'espace de couchage aux pièces de séjour pendant la journée.

À la fin de l'exposition, les maisons furent louées et les maisons jumelées ont été considérablement modifiées. Des parties de l'ensemble furent bombardées pendant la Seconde Guerre mondiale, mais les bâtiments de Le Corbusier ont survécu. Dans les années 1980, les maisons ont été restaurées et une grande partie des principales transformations ont été supprimées. En 2002, la municipalité a acquis les maisons jumelées et elles abritent désormais un musée.

1928 Villa Savoye et loge du jardinier, Poissy, France
La villa Savoye est le pendant exact de la proposition de logement minimum avancée par Le Corbusier et Pierre Jeanneret à la deuxième réunion des CIAM à Francfort en 1929. La villa se dresse sur pilotis dans une grande prairie entourée à l'origine d'arbres et surplombant la Seine. Elle illustre la totalité des cinq points de Le Corbusier : des pilotis, de longues fenêtres horizontales, une façade libre, un toit-terrasse et des espaces intérieurs fluides, non encombrés de murs porteurs. Elle est considérée comme emblématique de son œuvre à cette époque et manifeste ce qu'on peut appeler un « purisme radical ».

Le toit plat a rapidement posé des problèmes. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la maison était tombée en ruine. En 1965, une campagne publique la sauva de la destruction. Depuis lors, il y a eu trois programmes de restauration. L'extérieur est maintenant peint en blanc, bien qu'à l'origine il ait peut-être été teinté en diverses couleurs. Des recherches supplémentaires sont menées sur la polychromie des murs, dans l'idée d'une restitution partielle.

À proximité se trouve une petite maison de jardinier bâtie à la même époque, reflétant le plan standard du logement minimum présenté à l'exposition des CIAM. Le Corbusier voyait les deux maisons comme l'illustration d'un « *certain lien commun entre le logement des riches et celui des pauvres* ». La petite maison a été restaurée récemment, également avec son extérieur de couleur. La villa Savoye est ouverte au public.

1930 Immeuble Clarté, Genève, Suisse
L'immeuble Clarté, bâti en 1930, est un édifice de neuf étages comprenant 50 appartements, construit en vue de la location à des ménages de la classe moyenne. Il est considéré comme l'œuvre la plus importante de Le Corbusier en Suisse. Les appartements ont des balcons, pour les 1er, 3e et 5e étages du côté sud, et pour les 2e, 4e et 6e étages du côté nord. Pour maintenir l'unité des élévations, les locataires étaient obligés d'avoir des rideaux standards. Le bâti reposait sur une construction « sèche » autour de structures métalliques. Menacé d'abandon en 1970, l'immeuble fut racheté et réparé par deux architectes entre 1975 et 1977.

1931 Immeuble locatif à la Porte Molitor, Paris, France
L'immeuble locatif de la Porte Molitor a été construit pour des clients des classes moyennes en 1931 sur un site exceptionnel dans le bois de Boulogne. Limité par les sobres immeubles en pierre claire adjacents, le bâtiment, avec son étroite façade de fer, de béton et de briques de verre de 13 mètres, vise la discrétion. Dans les étages, Le Corbusier s'est construit un studio qui resta son pied-à-terre à Paris jusqu'à son décès. Du vivant de Le Corbusier, le bâtiment a subi des infiltrations d'eau.

Depuis la deuxième proposition d'inscription, un immense stade de rugby a été construit directement

devant la façade en verre, obstruant véritablement toute vue sur le bois de Boulogne.

1945 Unité d'habitation, Marseille, France
Ouvrage fondateur du brutalisme architectural, l'unité d'habitation fut un prototype majeur d'un nouveau modèle de logement, basé sur l'équilibre entre l'individuel et le collectif et destiné à la production de masse.

Après la Seconde Guerre mondiale, les problèmes de logement en Europe étant à leur comble, Le Corbusier mit ses théories d'urbanisme en pratique avec la construction en 1945 de l'unité d'habitation, une synthèse de quatre décennies de sa réflexion sur l'habitat collectif. Haute de dix-sept étages et conçue pour abriter 1 600 personnes, l'unité englobe plusieurs types d'appartements, ainsi que des magasins et des salles communes, toutes reliées par des « rues » en hauteur. C'est aujourd'hui une adresse prisée de la classe moyenne active marseillaise.

1946 Manufacture à Saint-Dié, Saint-Dié, France
La manufacture à Saint-Dié est la seule usine construite par Le Corbusier. Il fut invité en 1946 à dessiner une nouvelle fabrique pour une entreprise de bonneterie, l'ancienne ayant été partiellement détruite pendant la Seconde Guerre mondiale. Terminée en 1950, l'usine reposait entièrement sur des lignes modulaires. De trois étages sur pilotis, elle ressemble extérieurement à un immeuble, avec des fenêtres protégées par des brise-soleil. La manufacture a été dessinée comme une « usine verte » où les ouvriers pourraient connaître l'« harmonie », par opposition aux conditions de travail insatisfaisantes des anciennes usines « noires ». Le nouveau bâtiment jouxte les vestiges de l'ancienne fabrique. Le bâtiment est toujours utilisé comme usine textile.

1949 Maison du docteur Curutchet, La Plata, Argentine
La maison du docteur Curutchet est édifée sur une parcelle étroite, sur une avenue qui forme l'un des axes monumentaux de La Plata. Ce bâtiment de trois étages construit en 1949 associait espace résidentiel et pièces de consultation pour le médecin. La maison illustre les cinq points et comporte aussi des murs courbes, une rampe entre les différents niveaux des deux blocs distincts et des éléments reflétant l'adaptation à l'environnement local, comme des brise-soleil. Le Corbusier n'a pas visité le site et a supervisé les travaux par correspondance. Cela a engendré des difficultés et, vers la fin de l'année 1951, il fut remplacé par Simón Ungar, qui termina les travaux en y introduisant quelques modifications. La maison ne fut habitée que peu de temps, avant de décliner pendant quasiment trente ans. Elle fut restaurée en 1987 et elle est maintenant louée par l'Ordre des architectes de la province de Buenos Aires, qui l'utilise pour organiser des manifestations culturelles. Elle est ouverte aux visiteurs.

1950 *Chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp, France*

La chapelle Notre-Dame-du-Haut est assez différente de toute autre œuvre de Le Corbusier en termes de qualité sculpturale – le toit inspiré par la forme d'une carapace de crabe, surmontant des murs épais et incurvés percés de minuscules fenêtres qui créent des motifs lumineux à l'intérieur. Elle est devenue une icône de l'architecture sacrée chrétienne, révolutionnant l'architecture religieuse du XXe siècle.

L'enthousiasme de Le Corbusier pour le spectaculaire site de la colline de Ronchamp, qui abritait une église depuis le XIIIe siècle au moins, et la liberté que lui laissait la commande contribuèrent à créer les conditions idéales pour ce travail, qui faisait appel à tous ses talents, d'architecte, de peintre, de sculpteur et d'ingénieur. Il considérait l'église comme un lieu de pèlerinage reculé. Outre l'église, Le Corbusier construisit aussi deux autres bâtiments bas, une maison pour le gardien et une autre pour les pèlerins, avec un restaurant et deux dortoirs. Les travaux furent achevés en 1950.

Depuis la deuxième proposition d'inscription, un nouveau centre des visiteurs (Porterie) et un nouveau monastère (Sainte-Claire), tous deux conçus par Renzo Piano en 2009-2011, ont été construits dans le versant occidental de la colline. Une partie de la Porterie se trouve dans la zone proposée pour inscription, tandis que le monastère est dans la zone tampon. Une nouvelle porte d'entrée a remplacé la porte historique et l'ancienne Fermerie, utilisée comme loge de gardien, a été démolie. Ces nouvelles interventions ont fondamentalement transformé la relation de la chapelle avec son paysage, telle qu'envisagée par Le Corbusier.

1951 *Cabanon de Le Corbusier, Roquebrune-Cap-Martin, France*

Le cabanon de Le Corbusier est un très petit chalet au bord de la mer, d'une superficie qui ne dépasse pas 15 m² et que seules deux fenêtres éclairent. Construite en 1951, la maison servait de logement de villégiature à Le Corbusier. Elle a été disposée de façon à refléter l'habitation standardisée minimum. Les murs et le mobilier sont préfabriqués.

1952 *Complexe du Capitole, Chandigarh, Inde*

Le Premier ministre indien, Jawaharlal Nehru, passa une commande pour la création d'une nouvelle capitale pour la province indienne du Pendjab, suite à la partition de l'Inde en deux pays, l'Inde et le Pakistan, en 1947, étant donné que la partie indienne du Pendjab se trouvait ainsi séparée de sa capitale Lahore. Nehru souhaitait que la nouvelle capitale, Chandigarh, soit un « symbole de la liberté de l'Inde ».

La nouvelle ville se détache sur la toile de fond des collines Shivalik. Le complexe du Capitole est au centre de l'un des côtés du plan en damier de la ville. Trois bâtiments monumentaux en béton armé, la Haute-Cour, l'Assemblée et le Secrétariat, et quatre monuments, le

monument de la Main ouverte, la Colline géométrique, la Tour des ombres et le Mémorial aux martyrs, sont disposés sur une vaste place en béton. Tous les monuments, sauf celui de la Main ouverte, enjambent l'axe central qui relie l'Assemblée au bâtiment de la Haute-Cour. La zone proposée pour inscription comprend également des zones paysagères qui séparent le complexe du Capitole de Uttar Marg, la rue principale. Les édifices furent construits sur une période d'environ quinze ans. La plupart d'entre eux sont utilisés conformément à leur destination d'origine.

Le plan de Le Corbusier prévoyait un palais du Gouverneur et un musée de la Connaissance, pour lesquels des modèles furent produits, mais ni l'un ni l'autre ne furent réalisés.

1953 *Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, Évieux, France*

Le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette a été directement inspiré par les modèles cisterciens. Implanté sur un terrain fortement incliné, il possède trois étages en élévation et deux en fondation, et abrite une église et des bâtiments résidentiels pour la communauté monastique, dont 104 cellules.

1954-59 *Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, bâtiment principal, Tokyo, Japon*

Le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, Établissement principal, Tokyo, Japon, a été construit en 1954-1959 pour abriter la collection Matsukata, 370 œuvres d'art restituées au Japon après la Seconde Guerre mondiale. Le bâtiment de deux étages sur pilotis possède un toit plat, des rampes entre les étages et de la lumière naturelle en abondance. Le musée de Tokyo est l'une des trois réalisations du concept de « musée à croissance illimitée » (les deux autres se trouvent à Chandigarh et à Ahmedabad, en Inde) développé par Le Corbusier, avec des portails d'agrandissement où de nouvelles ailes pouvaient être ajoutées. C'est le seul caractérisé par une voie de circulation en spirale dans un plan rectangulaire. À l'ouest, en retrait par rapport à la façade principale, se trouvait un auditorium, d'après les plans de Le Corbusier, mais qui ne fut réalisé qu'en 1964-1965. Il a depuis été démolit et remplacé en 1979 par une nouvelle grande extension qui s'enroule autour du bâtiment au nord et à l'ouest. Une deuxième extension a également été ajoutée. Aucune des deux n'est liée aux portails d'agrandissement. La terrasse, les escaliers et la cour ont été largement reconstruits, mais conservent leur forme et leur fonction d'origine.

Un programme de restauration est en cours d'élaboration pour le musée.

1953-65 *Centre de récréation du corps et de l'esprit de Firminy-Vert, Firminy, France*

Le Corbusier était un ami du maire de Firminy, petite ville industrielle et minière de la vallée de la Loire. Le maire développa des plans de modernisation de la ville par la création d'une nouvelle aire de résidences et de parcs, inspirés par les idées de Le Corbusier mais

conçus par d'autres architectes. Le programme fut en partie réalisé entre 1953 et 1965 quand la ville fut rebaptisée Firminy-Vert pour signifier qu'elle quittait ce qu'on appelait son passé « noir ».

Dans la première proposition d'inscription, les éléments d'urbanisme étaient inclus dans le bien. La proposition d'inscription révisée n'englobe que la Maison de la culture, le stade municipal, l'église Saint-Pierre, un théâtre et une piscine en plein air auxquels Le Corbusier a pris part à divers degrés. La Maison de la culture (1955-1969) fut dessinée et construite principalement par Le Corbusier ; le stade municipal (1955-1968) fut conçu par Le Corbusier, sa construction commença avant sa mort en 1965 et fut poursuivie ensuite par ses collaborateurs ; l'église Saint-Pierre (1960-1965 et 1968-2006) fut conçue par Le Corbusier (au stade d'avant-projet seulement) et entièrement construite après sa mort par son successeur ; la piscine (1966-1969) fut conçue dans l'esprit de Le Corbusier par André Wogensky.

Histoire et développement

Charles-Édouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le nom de Le Corbusier (pseudonyme qu'il utilise à partir de 1920), naît à La Chaux-de-Fonds en Suisse en 1887 et meurt à Roquebrune-Cap-Martin en 1965. Autodidacte après ses études à l'école d'art de sa ville natale, il est architecte et urbaniste, théoricien de l'architecture et écrivain sur des sujets tels que l'urbanisme, la peinture, les arts décoratifs, le mobilier, l'aménagement du territoire (une quarantaine de livres), mais aussi peintre, sculpteur, créateur de meubles et de tapisseries.

Sa carrière peut se diviser en quatre phases :

1 L'initiation (1887-1917)

Dès l'âge de 17 ans, Le Corbusier travaille avec l'architecte René Chapallaz (1881-1975) à la conception de la villa Fallet à La Chaux-de-Fonds en 1906-1907. Les dix années suivantes sont consacrées à des voyages en Europe centrale, en Grèce et en Turquie, ainsi qu'à des séjours à Paris, Vienne et Berlin où il rencontre notamment les architectes Tony Garnier et Josef Hoffmann et travaille dans les ateliers d'Auguste Perret et de Peter Behrens. Il applique dans la construction de la maison Schwob (1916) le principe Dom-ino, système de construction en béton consistant en une simple ossature de poteaux soutenant les planchers et reposant sur des fondations cubiques, dont l'ossature permet la composition libre des façades et plans.

2 La mise au point d'un nouveau langage architectural (1917-1928)

Installé à Paris, Le Corbusier rencontre en 1918 le peintre Amédée Ozenfant (1886-1966) qui l'initie au purisme. Il en applique les principes esthétiques, combinés avec le système Dom-ino dans la maison-atelier Ozenfant (Paris, 1922). Il commence à écrire des articles et des livres sur l'architecture, dans lesquels il

expose ses conceptions d'un nouveau langage architectural. En 1922, il ouvre un atelier et s'associe avec son cousin Pierre ; ensemble, ils réalisent une série de maisons individuelles et de résidences d'artistes dans et autour de Paris, mais aussi à l'étranger, dont les maisons La Roche et Jeanneret (Paris), Guiette (Anvers), la petite villa au bord du lac Léman (Genève), la villa Savoye (Poissy) et la maison Cook (Boulogne-Billancourt). Ils dessinent le projet théorique de la maison Citrohan (référence au nom du constructeur automobile André Citroën), conçue comme une machine à habiter par analogie avec la production industrielle. Leurs idées sont mises en pratique dans les maisons de Pessac (1924-1927) et de la Weissenhof (Stuttgart, 1927). Le Corbusier publie alors les *Cinq points d'une architecture nouvelle* (pilotis, toits-jardins, plan libre, fenêtre en longueur, façade libre), texte fondateur de la modernité architecturale. Le projet utopique de ville de trois millions d'habitants est présenté au Salon d'automne de 1922, et le plan « Voisin » pour Paris en 1925, qui suscite polémiques et débats. Plus de 200 stagiaires se succéderont dans son atelier de 1922 à sa mort, outre plusieurs collaborateurs, qui seront les porte-parole, dans leur pays, de la pensée de l'architecte et favoriseront la diffusion internationale de son œuvre.

3 Reconnaissance internationale (1928-1940)

En 1930, Le Corbusier opte pour la nationalité française et se marie. Sa notoriété lui vaut des commandes publiques : le Centrosoyus (Moscou, 1928), la Cité de refuge de l'Armée du Salut (Paris, 1929), le Pavillon suisse à la Cité universitaire (Paris, 1930) et l'immeuble Clarté (Genève, 1930). Il donne des conférences à l'étranger et publie de nouveaux livres sur l'architecture, dont les premiers volumes de la série de ses œuvres complètes. Sa participation malheureuse au concours du palais de la Société des Nations le consacre comme porte-parole du modernisme contre l'académisme. Il fonde en 1928 les CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) et élabore en 1933 le manifeste d'urbanisme de la Charte d'Athènes (habiter, travailler, se récréer, circuler). De nombreux projets d'urbanisme, non réalisés mais néanmoins influents, datent de cette période. La Seconde Guerre mondiale interrompt son travail en association avec son cousin.

4 Les grands bâtiments standardisés (1944-1965)

En 1944, il préside la Commission d'urbanisme du Front national des architectes, issue de la Résistance. En 1945, il obtient la commande d'un immeuble d'appartements (unité d'habitation) pour Marseille, la Cité radieuse, achevée en 1952 et prototype d'une série : les appartements bénéficient d'équipements collectifs (« rue » commerçante, école, salle de gymnastique, toit-terrasse aménagé). Dans le cadre de la reconstruction, il dresse des plans d'urbanisme pour La Rochelle-La Pallice, pour Saint-Dié et pour l'extension de Saint-Gaudens. Aucun ne verra le jour, face parfois à l'opposition des habitants et des autorités locales. C'est à Chandigarh, en Inde, qu'il confrontera ses théories à la réalité, de 1950 à sa mort, en construisant la nouvelle capitale du Pendjab et

notamment trois édifices majeurs – le Palais de justice (1952), le Secrétariat (1953) et l'Assemblée (1955).

Sollicité dans le monde entier pour des projets, des conférences ou des consultations, il délaisse parfois le suivi de ses projets. Durant cette période, il construit la maison du docteur Curutchet en Argentine (1949), le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident à Tokyo (1957), deux maisons, le Palais des filateurs et le musée de la ville à Ahmedabad (1951), le *Carpenter Center for Visual arts* d'Harvard à Cambridge (1961), et un pavillon d'exposition à Zürich.

En France, il construit une usine à Saint-Dié-des-Vosges (1946-1950) et les deux maisons Jaoul à Neuilly (1951) qui illustrent un nouveau courant qualifié de brutalisme. Des édifices religieux datent de cette époque : la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (1950), le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette près de Lyon (1953), le projet de l'église de Firminy, qui sera construite après sa mort. Au même endroit, il bâtit la Maison de la culture et le stade (1956).

Un nouveau système de proportions et de mesures, le Modulor, voit le jour après 1945 ; appliqué à l'unité d'habitation de Marseille, il est théorisé en 1950. Parmi les conceptions ultérieures de Le Corbusier figurent un centre informatique pour Olivetti, le Palais des congrès à Strasbourg, l'Ambassade de France à Brasilia, et l'hôpital de Venise. Plusieurs projets de construction qui étaient en cours lorsque Le Corbusier mourut en 1965 furent terminés par ses collaborateurs, tandis que d'autres projets furent mis à exécution, comme le Pavillon de Zürich en Suisse (1963-1967) et l'église de Firminy, qui fut achevée en 2006.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'analyse comparative de ce troisième dossier de proposition d'inscription est complètement nouvelle. Elle vise à déterminer si la combinaison de la valeur universelle exceptionnelle et des attributs mis en avant dans la proposition d'inscription est déjà représentée sur la Liste du patrimoine mondial, et si une série comparable est susceptible d'être présentée pour inclusion dans cette Liste à l'avenir. Elle présente également une justification pour la sélection de sites dans la série.

L'analyse comparative est exposée en trois étapes :

1. l'architecture du XXe siècle sur la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives (au 1er janvier 2015) ;
2. une analyse comparative des biens proposés dans ces deux listes et des biens du patrimoine architectural du XXe siècle en général ;
3. une analyse comparative des éléments sélectionnés de l'œuvre de Le Corbusier, permettant d'éclairer le

processus de sélection utilisé pour le bien proposé pour inscription.

Sur les 35 biens inscrits comme faisant partie du patrimoine du XXe siècle, près d'un tiers sont inscrits pour des motifs autres que leurs qualités architecturales. Seuls 22 biens sont inscrits pour leurs contributions exceptionnelles au développement de l'architecture et de l'urbanisme du XXe siècle. Ils sont tous examinés par rapport aux quatre concepts. En ce qui concerne la création d'idées nouvelles de portée mondiale, les conclusions tirées en premier lieu sont qu'il est nécessaire de prendre en compte les bâtiments comme des vecteurs propageant les idées écrites des architectes qui les ont produits, en second lieu qu'incontestablement Le Corbusier s'affirma comme le principal théoricien contributeur et diffuseur de cette nouvelle pensée architecturale et, en troisième lieu, que chaque élément constitutif de la série contribua au développement international du mouvement moderne et que cet impact est souvent allé au-delà de simples questions de forme ou de matériau pour exprimer des concepts fondamentaux qui peuvent être aisément appréciés.

Au sujet de l'invention d'un nouveau langage architectural, l'analyse souligne l'évolution du nouveau langage architectural formel du modernisme, depuis le purisme des années vingt jusqu'aux formes sculpturales des années soixante en passant par le brutalisme, du statut d'avant-garde à celui de modèle dominant après la Seconde Guerre mondiale. Elle suggère que pendant plus de cinquante ans, l'œuvre de Le Corbusier fut au premier plan de cette évolution et qu'aucun autre bien ou site individuel ni aucune autre série, que ce soit sur la Liste du patrimoine mondial ou ailleurs, ne peut refléter la même influence mondiale ou l'ampleur des problèmes associés au nouveau langage.

En ce qui concerne la modernisation des techniques architecturales, il est considéré que les idées de standardisation et d'industrialisation sont nées au XIXe siècle et furent défendues par d'autres architectes avant Le Corbusier, comme Walter Gropius, mais il est suggéré que, alors que d'autres s'attachaient plus à l'image de l'architecture industrialisée qu'à la promotion de la transformation des méthodes de construction, Le Corbusier eut pour objectif de définir des types et modules standard, et des modèles reproductibles. Aucun autre bien sur la Liste du patrimoine mondial ne traduit cet aspect du mouvement moderne.

En réponse aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne, il est suggéré que les problèmes de l'habitat de l'homme moderne et du logement pour le plus grand nombre de personnes constituent le défi majeur auquel les sociétés du XXe siècle en général et l'architecture moderne en particulier sont confrontées. Aucun autre bien sur la Liste du patrimoine mondial ne reflète ce problème et, sur la liste indicative, le seul exemple à cet égard est la maison usonienne de Frank Lloyd Wright (faisant désormais partie d'une proposition d'inscription).

Les maisons d'habitation de la série sont perçues comme marquant non seulement l'émergence d'un nouvel art de vivre, mais aussi comme des exemples de vie collective, intégrant un prototype de reproduction généralisée. La série reflète également le principe d'un équilibre entre l'individu et la communauté, une idée désormais au centre des réflexions des planificateurs et architectes modernes. Cet aspect n'est pas non plus illustré sur la Liste du patrimoine mondial, ni dans les listes indicatives, à l'exception peut-être des campus universitaires de Caracas (Venezuela, Ciudad Universitaria de Caracas, 2000, critères (i) et (iv)), de Mexico (Campus central de la cité universitaire de l'*Universidad Nacional Autónoma de Mexico* (UNAM), 2007, critères (i), (ii) et (iv)) et de Bogota (liste indicative), tous atteignant ces objectifs humanistes dans leur conception et planification, mais dans une bien moindre mesure que les éléments de la série proposée pour inscription.

L'analyse s'interroge également sur qui pourrait être considéré comme le principal fondateur du mouvement moderne et donne à penser que Le Corbusier, au travers de ses œuvres et des positions qu'il prit, s'aménagea lui-même une place unique, occupée par aucun autre architecte du petit groupe des fondateurs du mouvement moderne, et qu'il fut reconnu comme son porte-drapeau.

L'analyse établit des comparaisons avec d'autres biens inscrits en relation avec un seul architecte spécifique. Pour chacun de ces biens, la valeur universelle exceptionnelle est inséparable de la personnalité de chacun de leurs créateurs – qu'il s'agisse de Vauban, Gaudi ou Horta –, mais elle ne peut pas non plus être comprise sans prendre en considération leurs mondes culturels respectifs et l'influence que leurs œuvres exercèrent.

Il est souligné que l'œuvre architecturale de Le Corbusier est le premier dossier transnational impliquant sept pays et trois continents : l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Le Corbusier étant le premier architecte de l'histoire de l'humanité à avoir acquis cette importance mondiale, il est suggéré que sa contribution à l'architecture ne saurait être comprise qu'à ce niveau.

En ce qui concerne la justification de la sélection des éléments composant la série, l'analyse expose un tableau des 59 biens construits par Le Corbusier et examine en quoi ils sont susceptibles ou non de contribuer à la valeur universelle exceptionnelle proposée, si les conditions d'authenticité sont remplies et s'ils bénéficient d'une conservation et d'une protection appropriées. Cette méthode présente clairement l'importance des éléments sélectionnés, mais inclut également d'autres éléments comme le Centrosoyuz de Moscou, URSS (1929), qui contribue à la valeur universelle exceptionnelle, mais ne fait pas l'objet actuellement d'une conservation et d'une protection appropriées.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative montre de manière appropriée que la série proposée pour inscription en relation avec sa valeur universelle exceptionnelle proposée n'a pas d'équivalents sur la Liste du patrimoine mondial ou en dehors de celle-ci et considère également que la sélection d'éléments a été justifiée de manière appropriée.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien en série sur la Liste du patrimoine mondial, et la sélection de ses éléments.

Justification de l'inscription

Selon les États parties, les 17 sites proposés pour inscription qui composent l'œuvre architecturale de Le Corbusier furent conçus et construits entre une période pionnière, correspondant à la naissance du mouvement moderne – le début des années 1920 –, et le milieu des années 1960, lorsque cette architecture avait commencé à être contestée, étant passée du statut d'avant-garde à celui d'un style architectural dominant dans le monde.

La série est considérée comme ayant une valeur universelle exceptionnelle pour la manière dont elle :

- reflète l'histoire du mouvement moderne durant un demi-siècle ;
- témoigne d'une rupture radicale avec des styles, des conceptions, des méthodes, des technologies et des pratiques de construction des siècles précédents ;
- cristallise pour la première fois à un niveau mondial certains concepts majeurs de l'architecture moderne : nouveau langage architectural, plan libre, façade libre et toit-terrasse, concept d'espace/temps, industrialisation et standardisation de la construction, démocratisation de l'architecture ;
- pose les fondations du purisme architectural et du brutalisme, deux composantes esthétiques majeures du mouvement moderne ;
- affiche une créativité sculpturale constante, présageant les débuts de l'architecture-sculpture ;
- atteste une stratégie de recherche et d'expérimentation constante avec des matériaux comme le béton et le verre, avec la standardisation d'éléments structurels et de surface, et avec l'industrialisation de techniques de construction ;
- inclut plusieurs modules et prototypes standard qui furent conçus pour être produits en masse.

L'ICOMOS considère que la série soutient cette justification, mais considère également que les bâtiments composant la série agissent comme des catalyseurs pour propager des idées à travers leurs propres régions et qu'ils stimulèrent conjointement le développement du mouvement moderne en tant que force véritablement mondiale.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Pour une proposition d'inscription en série au niveau mondial, l'intégrité renvoie à la question de savoir si les éléments de la proposition d'inscription couvrent suffisamment les attributs nécessaires pour manifester la valeur universelle exceptionnelle suggérée par les États parties. L'intégrité repose donc sur la capacité des 17 sites sélectionnés à représenter et refléter les attributs nécessaires de la valeur universelle exceptionnelle.

À la différence des deux propositions d'inscription précédentes, l'ICOMOS considère que le dossier de proposition d'inscription montre maintenant, de manière appropriée, en quoi la série peut être considérée comme reflétant la manière dont des bâtiments de Le Corbusier construits dans sept pays et trois continents pourraient être perçus comme reflétant non seulement l'évolution et l'influence du mouvement moderne, mais aussi la façon dont ils participèrent à sa transmission autour du monde.

Intégrité de sites spécifiques

Pour chaque site individuel, l'intégrité se rapporte au caractère complet et à la cohérence des sites en termes de capacité à représenter leur contribution à la valeur proposée pour inscription. Pour la plupart des sites composant la série proposée pour inscription, l'intégrité est bonne. Les sites où il existe une certaine perte d'intégrité sont indiqués ci-après. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'une perte historique ; les endroits les plus préoccupants sont ceux où la perte s'est produite au cours du processus de proposition d'inscription.

S'agissant de la cité Frugès (Pessac), de nouveaux bâtiments sur le site de trois maisons standardisées de Le Corbusier détruites au sein du bien proposé pour inscription ne sont pas compatibles avec les conceptions de l'architecte. L'une d'entre elles a déjà été rachetée par la municipalité et les deux autres sont dans une zone de préemption. L'objectif est de racheter ces trois maisons et de les gérer de manière à « *renforcer l'authenticité et l'intégrité de la Cité* ».

Il existe des pertes historiques (par exemple, dans la cité Frugès, Pessac, où trois éléments structurels furent détruits à l'intérieur de la parcelle proposée pour inscription), mais la planification de la morphologie/des parcelles de cette zone n'a pas été modifiée.

Concernant la villa Savoye et le pavillon attenant du jardinier, l'intégrité est en partie compromise par le lycée et les terrains de sport construits sur trois côtés de la prairie qui entourait à l'origine la villa dans les années 1950. De grands arbres forment une barrière visuelle entre le lycée à l'ouest et la villa, mais les parties supérieures du nouveau bâtiment sont visibles depuis la terrasse de la villa. Un terrain de sport se trouve maintenant immédiatement derrière la villa, du côté qui donne sur la Seine. L'environnement de ce site est fragile.

S'agissant des maisons de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart, les destructions pendant la guerre et la reconstruction de l'après-guerre ont affecté l'intégrité d'ensemble de l'établissement modèle par la perte de dix maisons sur vingt et une.

Les deux exemples de perte d'intégrité récente sont la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et l'immeuble locatif à la Porte Molitor. À Ronchamp, où la structure de Le Corbusier a remplacé un site de pèlerinage vieux de plusieurs siècles, l'intégrité du site a été compromise par un nouveau centre des visiteurs et un couvent de l'architecte Renzo Piano près de la chapelle. Bien que l'on puisse dire que cette dernière construction renforce l'utilisation traditionnelle de cette zone, sa réalisation a eu un impact visuel sur l'approche de la structure de Le Corbusier, en la coupant de son environnement contemplatif du côté de la colline, entrant en concurrence avec lui et supprimant les sentiers d'origine qui y conduisaient. Cela a entraîné une grave perte d'intégrité. Cet aménagement important fit l'objet de commentaires défavorables dans la première évaluation, mais les travaux furent néanmoins poursuivis.

En ce qui concerne l'immeuble locatif à la Porte Molitor, un stade de rugby a été construit exactement devant la façade en verre de l'immeuble d'habitation. Cette énorme structure, directement opposée au site, compromet effectivement l'environnement du site de telle manière qu'il bouche toutes les vues sur le bois de Boulogne qui étaient une véritable caractéristique des appartements grâce à leurs façades en verre novatrices à l'époque de leur construction, et provoque une importante perte d'intégrité.

Il est dans l'ensemble nécessaire d'apporter une gestion bien plus stricte pour l'environnement d'une bonne partie des biens afin que les édifices en hauteur ou autres nouvelles constructions n'aient pas un effet néfaste.

L'ICOMOS considère que l'intégrité de la série dans son ensemble a été justifiée ; et que l'intégrité des sites individuels qui composent la série est bonne dans la plupart des cas, marquée par quelques vulnérabilités, mais avec de graves pertes d'intégrité dans les sites de l'immeuble locatif à la Porte Molitor et de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp, où l'impact des aménagements doit être atténué.

Authenticité

L'authenticité du bien en série dans son ensemble repose sur la capacité des sites, en tant que groupe, à transmettre la valeur universelle exceptionnelle telle que proposée pour inscription. L'authenticité des sites individuels se rapporte à leur capacité à présenter leur dessin et leur conception initiale en termes de forme bâtie, de cadre et d'usage, en lien avec la manière dont ils contribuent à la valeur universelle exceptionnelle globale.

Contrairement aux deux propositions d'inscription précédentes, le présent dossier montre clairement la manière dont la série dans son ensemble apporte une plus-value par rapport la somme de ses éléments constitutifs.

Authenticité de sites individuels

Pour chaque site individuel, l'authenticité repose sur la capacité des attributs de ce site à exprimer la valeur universelle exceptionnelle globale de la série. Pour la plupart des sites, l'authenticité est bonne. Les sites qui connaissent quelques problèmes d'authenticité sont les suivants.

À la cité Frugès, sur trois parcelles ont été construites des maisons traditionnelles à la place de structures corbuséennes (l'une d'entre elles a été démolie en septembre 2015, et il existe des plans de reconstruction dans un style plus approprié). Ailleurs, dans le paysage urbain, une perte partielle d'authenticité est due au délaissement et à des modifications intérieures. Il est nécessaire de continuer à inscrire les maisons individuelles (en plus des structures déjà classées) afin de consolider l'authenticité de ce site constitutif.

À l'unité d'habitation, l'incendie de 2012 détruisit une petite partie du bâtiment. Elle a maintenant été totalement reconstruite suivant la conception d'origine, mais avec une authenticité réduite dans une certaine mesure.

L'authenticité du complexe du Capitole à Chandigarh pourrait être affectée si le palais du Gouverneur et le musée de la Connaissance devaient, l'un ou l'autre ou tous les deux, être construits à l'heure actuelle, une éventualité qui a été apparemment discutée. Bien que des plans existent, l'impossibilité pour l'architecte d'être engagé dans des discussions sur les travaux de construction compromettrait leur authenticité.

Au Musée national des Beaux-Arts de l'Occident de Japon (MNBAO), le concept originel du parvis du musée semble correspondre à un vaste espace ouvert. Les plantations de 1999 sur ce parvis détournent l'attention du bâtiment, de ses principales perspectives et de son environnement. Compte tenu du soin apporté à la reconstruction du parvis avec un nouveau dallage, incluant le rétablissement du système Modulor, les plantations ne semblent pas être cohérentes avec l'approche de la conservation du MNBAO. Elles pourraient être réexaminées dans le futur afin de renforcer l'authenticité.

Les cas les plus problématiques sont ceux de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et de l'immeuble locatif à la Porte Molitor.

Les nouveaux aménagements récents à Ronchamp ont eu un impact très négatif sur l'authenticité de cette chapelle célèbre dans le monde entier. Le Corbusier entendait faire de la chapelle un lieu de méditation silencieuse où l'on se rendait à pied, le long d'un sentier

sinueux. À l'entrée du site, les nouvelles constructions et l'ouvrage de Le Corbusier entrent en compétition visuelle, il est impossible de faire abstraction de la nouvelle grande Porterie, des portails métalliques autour du couvent, et des murs sévères en béton du parc de stationnement, qui font une entaille dans les flancs de la colline. Alors que ces nouvelles structures auraient pu être implantées beaucoup plus bas sur la colline, en permettant encore au visiteur de se promener à pied jusqu'à la chapelle, cette option ne fut pas retenue.

Ces interventions ont sérieusement compromis l'authenticité de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et diminué sa capacité à traduire les idées de Le Corbusier. Il ne s'agit plus d'une chapelle de pèlerinage isolée, d'un objet serein dans le paysage, dont on s'approche doucement à pied. Les routes et chemins nouveaux sectionnent les sentiers créés par Le Corbusier et détruisent la relation fondamentale du bâtiment avec son paysage et sa capacité à transmettre l'idée de cette chapelle en tant que site reculé, qu'une promenade jusqu'en haut de la colline permet d'atteindre.

À Molitor, l'immense stade de rugby a été construit juste devant la façade en verre, qui est l'attribut principal du bâtiment pour la manière novatrice dont il apporte la lumière, l'air et une impression d'espace à l'intérieur. Les façades pratiquement entièrement en verre, réalisées avec du simple vitrage, du verre armé et des pavés de verre, fut un exemple unique à l'époque de sa construction.

L'autorisation a été délivrée en 2011, pendant la planification de la présente proposition d'inscription, pour la construction du stade à l'intérieur d'un site inscrit. De longues perspectives sur Paris, vues de tout temps depuis les fenêtres et balcons de l'immeuble, ont été désormais bouchées par la masse du stade. Ce stade a sérieusement compromis la capacité de ce site à traduire sa valeur.

Généralités

Certains sites ont été restaurés et partiellement reconstruits ces dernières années, après des phases précédentes de délaissement ou de défiguration. Dans certains cas, on est revenu sur les modifications, dans d'autres non. Toutefois, la comparaison des maisons proposées pour inscription avec d'autres maisons du XXe siècle inscrites, comme les maisons de maître de Kandinsky/Klee à Dessau (Allemagne), la villa Tugendhat à Brno (République tchèque), et la Maison Schröder de Rietveld à Utrecht (Pays-Bas) révèle que celles-ci ont en commun avec les premières des niveaux d'authenticité légèrement amoindris.

Bien que de nombreux sites proposés pour inscription conservent leur usage d'origine (ce qui contribue d'une manière positive à leur authenticité), dans certains cas, cet usage constant peut avoir un impact négatif sur des détails intérieurs et entraîner des modifications plus fondamentales.

L'architecture moderne est techniquement difficile à maintenir dans certains détails spécifiques, comme les vitres simples dans des cadres en acier finement profilés, à cause de la corrosion ou des craquelures des grands panneaux en verre. Dans bon nombre des édifices, de nouvelles fenêtres ont été insérées (souvent avec des doubles vitrages et parfois de nouveaux profilés), bien que la plupart soient proches des détails d'origine. Le revêtement extérieur de nombreux bâtiments a causé des problèmes d'humidité et dans certains cas, comme la maison Guiette, la nouvelle surface est finie au plâtre blanc, ce qui s'écarte légèrement de l'original. La villa Savoye a subi un effondrement du toit à cause de problèmes structurels, et des changements ont dû être apportés pour conserver la forme globale, tandis que le musée au Japon fut considérablement modifié pour renforcer sa résistance aux séismes. Néanmoins, d'une manière générale, les modifications peuvent être jugées raisonnables, et proportionnées, par rapport à leur finalité de soutenir l'utilisation continue du bâtiment.

L'ICOMOS considère que l'authenticité de la série dans son ensemble a été démontrée et que, pour la plupart des sites, alors qu'ils ont subi quelques modifications, leur authenticité est conservée ; toutefois, cela ne s'applique pas à la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp, où les nouvelles interventions ont entamé la capacité du site à traduire les idées et les plans de Le Corbusier, entraînant une perte d'authenticité importante ; ni à l'immeuble locatif à la Porte Molitor, où le nouveau stade a privé l'immeuble d'habitation de sa capacité à illustrer la manière dont la façade de verre offrait des vues dans le bâtiment et a également causé une perte d'authenticité considérable. Dans ces deux sites, des mesures d'atténuation sont nécessaires pour revenir sur ces impacts.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité pour la série ont été pleinement justifiées ; et que pour les sites individuels, les conditions d'intégrité et d'authenticité ont été remplies dans une large mesure, à part pour deux sites de la série, la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et l'immeuble locatif à la Porte Molitor.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien dans son ensemble est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii) et (vi).

Critère (ii) : *témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;*

Ce critère est justifié par les États parties au motif que l'œuvre architecturale de Le Corbusier témoigne d'un échange d'influences sans précédent, qui s'est étendu à l'échelle de la planète pendant un demi-siècle, en relation avec la naissance et le développement du mouvement moderne.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier révolutionna l'architecture, en témoignant de manière exceptionnelle et pionnière de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier marque la naissance de trois courants majeurs dans l'architecture moderne : le purisme, le brutalisme et l'architecture-sculpture.

La dimension planétaire qu'atteint l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur quatre continents est un phénomène nouveau dans l'histoire de l'architecture et témoigne de son impact sans précédent.

Cette influence est d'autant plus forte que l'œuvre architecturale de Le Corbusier fut relayée par les nombreux écrits de l'architecte, immédiatement diffusés et traduits dans le monde entier. Cette complémentarité unique entre l'œuvre bâtie et les publications fit de Le Corbusier le porte-parole principal de l'architecture nouvelle, son œuvre devenant une source d'inspiration à l'échelle de la planète.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié pour la série dans son ensemble.

Critère (vi) : *être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;*

Ce critère est justifié par les États parties au motif que l'œuvre architecturale de Le Corbusier est directement et matériellement associée aux idées du mouvement moderne, dont les théories et les réalisations ont une signification universelle exceptionnelle au XXe siècle. La série représente un « esprit nouveau » qui reflète une synthèse de l'architecture, de la peinture et de la sculpture.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier matérialise les idées de Le Corbusier, qui furent relayées avec force par les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) à partir de 1928.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier est un reflet exceptionnel des solutions que le mouvement moderne chercha à apporter aux enjeux majeurs du XXe siècle :

- inventer un nouveau langage architectural ;
- moderniser les techniques architecturales ;
- répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne.

La contribution apportée par l'œuvre architecturale de Le Corbusier à ces enjeux majeurs n'est pas simplement le fruit d'une réalisation exemplaire à un moment donné, mais la somme exceptionnelle de propositions construites et écrites, diffusées avec constance dans le monde entier sur une durée d'un demi-siècle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié pour la série dans son ensemble.

L'ICOMOS considère que l'approche en série et la sélection de la série ont été justifiées.

L'ICOMOS considère que les critères et la valeur universelle exceptionnelle ont été démontrés pour la série.

4 Facteurs affectant le bien

Il n'y a pas de facteurs généraux concernant tous les éléments de la proposition d'inscription. Les facteurs sont spécifiques aux sites individuels.

Dans le deuxième dossier, il était indiqué que sur cinq sites – le cabanon de Le Corbusier, la maison Guiette, la villa Savoye, l'immeuble locatif à la Porte Molitor et la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp – les sites eux-mêmes ou leur environnement étaient soumis à des projets qui pourraient affecter leur intégrité, mais que ceux-ci faisaient l'objet d'études, de dialogue, de débats ou d'interventions qui ont considérablement amoindri, voire éliminé tout impact négatif.

Comme exposé ci-après, l'ICOMOS considère que dans deux cas les études promises n'ont pas réduit ou supprimé cet impact et que des projets importants ont produit des effets graves et néfastes.

La chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp

La première évaluation notait que le développement envisagé le plus important et imminent se trouvait à Ronchamp, où l'on prévoyait la construction de bâtiments conçus par Renzo Piano sur la colline de Bourlémont où se dresse la chapelle Notre-Dame-du-Haut, et donc dans le site proposé pour inscription. Ceux-ci devaient fournir une nouvelle entrée, avec un auditorium/espace d'exposition, un nouveau couvent pour neuf nonnes et un oratoire pour 30 personnes du côté ouest de la colline. Le deuxième dossier expliquait que les propriétaires de Ronchamp avaient vendu une partie du site à l'Association des amis de sainte Colette, propriétaires du couvent Sainte-Claire à Besançon, afin de développer le couvent.

Le projet fit l'objet de nombreuses objections, y compris de la Fondation Le Corbusier elle-même, au motif qu'il n'y avait pas assez de place sur ce site sensible pour plus d'une déclaration architecturale, que les interventions se « ressentiraient » même si elles ne se voient pas, et que les structures envisagées devraient être situées beaucoup plus loin de la chapelle. L'ICOMOS a communiqué à l'État partie ses préoccupations concernant cette proposition dans une lettre envoyée le 19 décembre 2008.

Un permis fut néanmoins délivré en mars 2008 et les bâtiments sont désormais construits. L'ICOMOS considère que cette intervention est fort regrettable et a un

impact considérable et très néfaste sur l'authenticité et l'intégrité comme exposé ci-avant. L'ICOMOS considère que ces impacts ne devraient pas être acceptés et que des mesures d'atténuation doivent être élaborées et mises en œuvre pour permettre à ce site constitutif de transmettre pleinement les attributs pour lesquels il a été proposé pour inscription.

Villa Savoye

La récente mission a rapporté que le grand projet de « Pôle culturel et multimédia » doit ouvrir en 2019. Les détails de l'avant-projet ont été soumis à la suite de la mission. Le centre proposé assumera plusieurs fonctions, et sera d'une ampleur significative. Il pourrait potentiellement perturber l'intégrité des environs du bien et avoir un impact sur les perspectives historiques depuis la terrasse supérieure. Le projet en est à un stade précoce et doit encore être entièrement évalué. L'environnement de la villa ayant déjà été compromis par un lycée et un terrain de sport, l'ICOMOS considère qu'une évaluation d'impact sur le patrimoine détaillée doit être effectuée, avant que tout engagement soit pris sur ce projet, et être soumise pour examen.

Immeuble locatif à la Porte Molitor

Commencé en 2008 – et sans qu'aucun détail ne soit mentionné dans le deuxième dossier –, un stade de rugby à grande échelle a été construit en 2013, juste en face de cet immeuble d'habitation. L'énorme structure faisant directement face au site obstrue véritablement toutes les vues sur le bois de Boulogne, qui étaient une caractéristique de ces appartements à l'époque de leur construction. La masse du nouveau stade se dresse sur un terrain qui est protégé en tant que site inscrit. Cette construction, écrasant pour ainsi dire le site, remet en cause l'efficacité des mesures de protection prévues pour l'environnement de ce site et d'autres.

L'unité d'habitation, Marseille

Un immense vélodrome de forme architecturale prononcée et d'une couleur blanche éclatante a été construit juste à l'extérieur des limites de la zone tampon. Vu sous certains angles depuis le niveau supérieur de l'unité d'habitation, il empiète fortement sur les perspectives. Sa construction donne à penser que des analyses visuelles et des évaluations d'impact insuffisantes ont été réalisées avant de délivrer l'autorisation et que les restrictions de zonage actuelles sont inappropriées. Il existe également un risque de réaménagement des sites de Renault et de Peugeot dans les environs. Comme dans certaines zones proches, des bâtiments pourraient être construits jusqu'à une hauteur de 32 mètres, et si de telles dimensions devaient être atteintes, des risques potentiels pourraient peser sur le bien, en cas de non-respect des couloirs visuels d'origine. Il est urgent de définir plus clairement l'environnement et les vues et de les protéger d'une manière appropriée.

Aux maisons La Roche et Jeanneret, l'appréciation visuelle du site est amoindrie par l'aire de stationnement sur le square du Docteur-Blanche. Elles subissent

également la pression due à l'aménagement intensif, dans le sens vertical ou à grande échelle, dans des zones urbaines adjacentes à la zone tampon.

Maison du Docteur Curutchet

Dans la première évaluation, il était indiqué que la principale menace pesant sur la maison du docteur Curutchet était la pression d'un contexte urbain dynamique. Plus particulièrement en centre-ville, beaucoup de maisons traditionnelles ont été remplacées par de nouveaux bâtiments de grande hauteur. Un immeuble d'habitation, mesurant plus du double de la hauteur du site, avait été construit directement au bord du bâtiment curviligne des années 1930 qui jouxte le bien, tandis que d'autres grandes constructions s'élèvent au coin de l'immeuble. Un nouveau bâtiment est en cours de construction dans la rue immédiatement derrière la maison. La protection actuelle semble inappropriée pour contrôler les aménagements au-delà de la petite zone tampon.

Musée national des Beaux-Arts de l'Occident

Bien qu'une plus grande partie de terrain aménagée à l'est du musée ait été incluse dans la zone tampon, l'analyse visuelle d'impacts potentiels sur le MNBAO doit constituer une partie cruciale de l'analyse d'impact pour toute proposition d'aménagement à venir, dans la zone tampon ou à proximité.

L'existence de guides, sites Internet et visites guidées consacrés à l'architecture montre que les réalisations architecturales de Le Corbusier jouissent d'un grand intérêt professionnel, pédagogique et touristique. Le nombre de visiteurs est en augmentation, mais la contrainte due au tourisme varie d'un site à l'autre. La fréquentation dépend de la facilité d'accès aux intérieurs pour le grand public, et tous les sites ne sont pas ouverts au public, certains ne l'étant que très rarement.

Un nouveau problème de sécurité est apparu à Ronchamp. Avec l'aménagement du centre des visiteurs et du monastère, la loge du gardien (porterie) fut démolie, laissant le site sans maison habitée, avec pour conséquence malheureuse d'encourager le vandalisme et les tentatives opportunistes de vol. Le vitrail « la Lune » de Le Corbusier a été cassé en mille morceaux en janvier 2014 et la maison de l'aumônier cambriolée.

L'ambiance délicate de la colline et la tradition de pèlerinage séculaire sont maintenant menacées en raison de la double utilisation de la place, et de l'accès amélioré par la route, non seulement au monastère, mais aussi, pour les religieuses, à la chapelle. Il est urgent d'installer une protection physique ou autre pour les vitraux et les autres éléments du site et de prendre des mesures pour contrôler l'accès, en particulier la nuit.

Le dossier de proposition d'inscription identifie quatre sites constitutifs qui sont exposés au risque sismique à des degrés divers. Pour certains sites, comme le Musée national de Tokyo, d'importants travaux ont été entrepris

pour renforcer le bâtiment, ce qui a eu une incidence sur le tissu bâti.

Aucune incidence du changement climatique n'a été identifiée.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les pressions dues au développement dans le bien, les zones tampons et l'environnement plus large, qui se sont concrétisées dans deux sites.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

France

Pour les sites en France, le dossier de proposition d'inscription révisé contient des cartes détaillées et tracées récemment en couleur pour chaque élément et sa zone tampon, indiquant sa position géographique, à l'échelle locale et régionale. Ces cartes modifiées fournissent une révision des zones tampons, qui ne sont plus définies désormais comme des cercles, mais basées sur des circonstances locales et la visibilité des biens. Les démarcations sont maintenant toutes bien définies en fonction d'une relation plus ou moins logique avec leur situation topographique, historique et urbaine. L'efficacité de ces zones tampons révisées est soutenue par des mesures urbanistiques complémentaires, même si, dans certains cas, celles-ci n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre – comme cela est également exposé ci-après.

Pour quatre sites, les zones tampons ont été réduites entre le dossier de proposition d'inscription de 2009 et celui de 2011 : l'immeuble locatif à la Porte Molitor, les maisons La Roche et Jeanneret, la villa Savoye et l'unité d'habitation. Ces réductions semblent être liées à des pressions dues à l'aménagement urbain.

En réponse à une demande de l'ICOMOS, l'État partie de la France a corrigé les zones tampons de Molitor, de la maison La Roche et Jeanneret, de la villa Savoye, de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp, du Centre de Firminy et du cabanon de Le Corbusier.

À Ronchamp, les délimitations nouvellement définies pour la zone proposée pour inscription et la zone tampon dans le dossier de proposition d'inscription révisé étaient plus étendues que précédemment, mais devaient encore être précisées près de la Porterie. Comme discuté lors de la mission, de légers ajustements ont été apportés maintenant à la zone tampon, concernant la nécessité de prévoir une démarcation plus claire, basée sur des caractéristiques visibles du paysage, et l'inclusion de petites « lacunes » identifiées.

Au couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, les délimitations du site ont été corrigées pour assurer

l'inclusion de tous les attributs, comme le cimetière monastique (dans la direction sud-ouest), l'allée de l'entrée principale et l'axe aménagé (allée cavalière).

Aux maisons La Roche et Jeanneret, suite à la mission, la zone proposée pour inscription a été agrandie pour inclure le square du Docteur-Blanche, étant donné que cette place était historiquement un élément intégré dans la planification. La proposition d'inscription révisée inclut également une petite zone tampon qui avait été diminuée de près de cent hectares depuis 2009. À la demande de l'ICOMOS, elle a désormais été élargie.

À l'unité d'habitation, suite à la mission, la délimitation sud-ouest du bien proposé pour inscription a été adaptée pour écarter une maison privée, qui n'a jamais fait partie de la structure aménagée de Le Corbusier.

Suite à la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS, la zone tampon a été étendue.

À la villa Savoye, dans la proposition d'inscription révisée, la zone tampon avait été réduite de 376,156 ha à 128,167 ha. À la demande de l'ICOMOS, elle a été désormais étendue pour inclure des espaces qui, historiquement, ont fourni un soutien au site.

Au cabanon de Le Corbusier et à Roquebrune Cap-Martin, des modifications mineures de la zone tampon ont été effectuées suite à la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS pour inclure la tombe de Le Corbusier.

À l'immeuble locatif à la Porte Molitor, dans le dossier de proposition d'inscription de 2011, la zone tampon s'étendait sur 67,033 ha et, selon la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS, avait été maintenant réduite à 47,916 ha – bien qu'aucune zone tampon n'ait été marquée sur les plans officiels.

De nouveaux plans soumis montrent l'extension de la zone tampon incluant des bâtiments publics et résidentiels du début du XXe siècle (entre les avenues du Parc-des-Princes/Général-Sarrail et l'avenue Murat) qui, historiquement, étaient en contact visuel direct avec le l'immeuble proposé pour inscription. La carte révisée qui a été fournie inclut maintenant le nouveau stade.

Suisse

Dans le dossier d'origine, les trois sites de la Suisse avaient tous une zone tampon d'un rayon de 100 m et bénéficiaient d'une protection nationale en tant qu'environnements de monuments protégés. Ces zones ne respectaient pas la topographie locale. Dans le dossier révisé, des zones tampons étendues ont été délimitées pour prendre en compte les points soulevés par l'ICOMOS dans l'évaluation originale. Au-delà du rayon de 100 m, les zones tampons révisées jouissent d'une protection locale.

Belgique

Dans le dossier initial, l'ICOMOS considérait que la zone

tampon circulaire autour de la maison Guiette, d'un rayon de 100 mètres, devait être reconfigurée. Le dossier révisé montre une zone tampon agrandie mais la protection donnée à cette zone élargie n'est pas communiquée. L'État partie de la Belgique a précisé qu'il n'existe pas de protection spécifique pour la zone tampon proposée. Toutefois, le gouvernement flamand va examiner la possibilité d'étendre la protection actuelle de la maison Guiette en tant que monument avec une « zone de transition » (*overgangszone*).

Allemagne

L'ICOMOS considère que les délimitations des maisons de la Weissenhof-Siedlung et de leur zone tampon sont bien envisagées et clairement définies. Ce zonage s'est avéré efficace pour le contrôle du développement sur l'ancien site de l'exposition (Messe) en face de la Weissenhof-Siedlung.

Argentine

Les délimitations de la maison du docteur Curutchet n'incluent que la maison, et non les bâtiments attenants. Suite à la mission, la petite zone tampon a été agrandie pour comprendre un pâté de maisons triangulaire, délimité par la Calle 54, la Calle 2 et la Diagonal 78, afin d'éviter la présence d'autres bâtiments de grande hauteur à l'arrière-plan de la Casa Curutchet.

Japon

La zone tampon du Musée national a été agrandie pour intégrer l'université des Arts de Tokyo, la zone de la gare ferroviaire de l'UENO, les lignes de la compagnie JR (Japan Railway) East et une zone plus éloignée vers l'est, en réponse aux commentaires de l'ICOMOS dans l'évaluation de 2011. Cependant, il demeure que l'étendue de la zone tampon a été liée au contexte de la planification plutôt qu'à une analyse historique ou visuelle du site du MNBAO.

L'analyse visuelle à partir de trois points de vue a été jointe en tant qu'annexe au dossier révisé. Suite à la mission, d'autres éclaircissements satisfaisants ont été fournis sur la partie orientale de la zone tampon, qui est située à l'intérieur de la zone côté est de la zone spéciale d'aménagement paysager, prévue par la loi sur le paysage, en relation avec les impacts visuels potentiels du développement aussi bien en provenance du site proposé pour inscription que sur celui-ci.

Inde

Suite à la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS, afin de traduire pleinement l'intention de proposer une inscription sur la base du complexe du Capitole, et pas simplement sur une collection de bâtiments et monuments capitols, la délimitation a été élargie pour inclure le mont et la voie piétonnière Jan Marg jusqu'à la place du Capitole. On peut ainsi s'approcher du complexe du Capitole en empruntant une allée centrale flanquée de collines paysagères sur chaque côté. Cette allée était un élément central dans les idées de Le Corbusier.

Suite à la mission, des précisions ont été apportées sur la protection offerte par l'environnement plus large du bien au-delà de la zone tampon, en particulier en relation avec les collines Shivalik et le village de Kansal.

L'ICOMOS considère que les délimitations et les zones tampons sont appropriées.

Droit de propriété

La plupart des biens proposés pour inscription sont des propriétés privées. Trois appartiennent à la Fondation Le Corbusier (les maisons La Roche et Jeanneret à Paris, la petite villa au bord du lac Léman à Genève, l'immeuble locatif à la Porte Molitor à Paris). La chapelle de Ronchamp appartient à l'association privée de l'Œuvre de Notre-Dame-du-Haut. La manufacture Duval est la propriété privée de la même société de production qui passa commande du bâtiment. L'immeuble Clarté, Genève, appartient à ses résidents.

La villa Savoye à Poissy, les maisons de la Weissenhof à Stuttgart, le cabanon de Roquebrune, le musée à Tokyo et des éléments du site de Firminy appartiennent aux États parties respectifs ou à des autorités publiques.

Protection

De nombreux éléments ont bénéficié très tôt d'une protection, le plus souvent dans les deux décennies suivant la mort de Le Corbusier. Certains, comme les maisons de la Weissenhof-Siedlung à Stuttgart et l'unité d'habitation à Marseille, se virent accorder une protection du vivant de Le Corbusier.

Le dossier de proposition d'inscription révisé fournit un tableau utile indiquant pour chaque élément les formes de protection législative qui lui sont applicables.

France

En France, une nouvelle loi sur la « liberté de création, architecture et patrimoine » (CAP) devrait être approuvée à la mi-2016. Elle est susceptible d'apporter d'importantes modifications à la protection du patrimoine. La loi CAP pourrait transformer toutes les zones de protection majeures créées au niveau national (secteur sauvegardé, ZPPAUP et AVAP), et sur lesquelles le dossier de proposition d'inscription est basé, en « cité historique », ce qui signifie que certains biens du patrimoine mondial seraient protégés dans le cadre du code de l'urbanisme et non plus en vertu du code du patrimoine. De plus amples détails doivent nécessairement être fournis par l'État partie pour préciser ces implications.

Comme exposé ci-avant sous le titre délimitations, les lieux où les zones tampons ont été agrandies sont couverts par une protection nationale combinée à une protection locale.

Les maisons La Roche et Jeanneret sont toutes deux protégées conformément à la loi sur les monuments historiques (classement), y compris l'extérieur et les

intérieurs. La protection nationale inclut une zone tampon de 500 m.

La villa Savoye et la loge du jardinier sont toutes deux protégées au titre des monuments historiques (classement), y compris les extérieurs et les intérieurs. La protection nationale inclut le jardin environnant et une zone tampon de 500 m. Les zones faisant face à la Seine sont protégées au titre des sites et monuments naturels, par décision du ministère de l'Environnement.

L'extérieur (façade et toit) et les espaces publics de l'immeuble locatif à la Porte Molitor sont protégés au titre des monuments historiques (inscrit). L'appartement Le Corbusier est protégé (classement). Le bâtiment devrait également être protégé. La zone tampon bénéficie d'une protection en tant que site inscrit. Néanmoins, cela n'a pas empêché la construction d'un immense stade directement devant la façade en verre du site.

L'unité d'habitation, Marseille, est protégée au titre des monuments historiques (classement) pour la façade, la terrasse supérieure, le porche d'entrée, des parties des communications intérieures, le hall d'entrée, le hall des ascenseurs et les appartements n°643 et n°50 (avec la totalité de sa conception d'origine et sa zone tampon).

Actuellement, aucune protection n'est prévue pour le petit local à ordures, ni pour le jardin avec ses structures.

Le cabanon de Le Corbusier, Roquebrune Cap-Martin, est protégé au titre des monuments historiques (classement) pour le bien proposé pour inscription et la zone tampon.

Firminy-Vert est protégé au titre des monuments historiques (classement), y compris la Maison de la culture et le stade, et l'église Saint-Pierre.

La zone tampon est actuellement dans une phase transitoire, passant du statut de zone de protection ZPPAUP à celui d'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), en gardant la même délimitation. Dans le même temps, l'ensemble du système de protection pourrait être transformé en « cité historique », comme envisagé dans la loi sur la « liberté de création, architecture et patrimoine », qui est actuellement discutée et pourrait être adoptée à la mi-2016.

Le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette est protégé au titre des monuments historiques (classement). Les terrains entourant le monastère ne sont protégés à l'échelon national que jusqu'aux limites de la zone de protection des 500 mètres.

La manufacture à Saint-Dié est protégée au titre des monuments historiques (classement), notamment les façades, la terrasse supérieure, les éléments de structure en béton, le bureau. La zone tampon attend la mise en œuvre d'une protection appropriée.

La cité Frugès, Pessac, est protégée au titre des monuments historiques (classement). Une protection est envisagée pour dix édifices individuels. Bien que d'importants progrès aient été accomplis par rapport à 2008, les bâtiments protégés ne représentent que 28 % du parc immobilier. Pour les propriétaires immobiliers, une protection accrue pourrait donner accès à des subventions plus élevées pour la restauration.

La zone tampon est encore protégée par sept zones spécifiques (à l'intérieur de la ZPPAUP). À l'instar de Firminy-Vert, l'ensemble du système de protection pourrait être transformé en « cité historique », comme envisagé dans la loi sur la « liberté de création, architecture et patrimoine », qui est actuellement discutée et pourrait être adoptée à la mi-2016.

À Ronchamp, la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, la maison des pèlerins et les tables en béton, la maison de l'aumônier, la pyramide commémorative, la cave et le campanile sont tous classés et protégés à l'échelon national en tant que monuments historiques, de même que la croix extérieure, des bancs et le mobilier. En 1999, l'ensemble de la chapelle fut le premier à recevoir le label « Patrimoine du XXe siècle ». Les autorités locales ont élaboré des règlements appropriés pour soutenir la zone tampon et la réserve naturelle adjacente. Néanmoins, l'aménagement récent réalisé en partie sur le site et en partie dans sa zone tampon met en cause l'efficacité de la protection.

À l'unité d'habitation, Marseille, la construction d'un immense vélodrome a eu un impact sur certaines vues depuis les appartements, suggérant que la protection de l'environnement pourrait être renforcée.

Suisse

La petite villa au bord du lac Léman, avec son jardin et son intérieur, est protégée en tant que monument historique selon la loi cantonale de Vaud, mais aussi selon la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

L'immeuble Clarté, Genève, est protégé en tant que monument historique selon la loi cantonale de Genève, mais aussi selon la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage. Le bien est aussi protégé maintenant par la loi fédérale.

Afin de protéger son cadre, les règles de planification du district contrôlent la hauteur et le volume d'éventuelles nouvelles constructions. Cette règle a été efficace.

Belgique

La maison Guiette est protégée en tant que monument historique et suivie par l'administration de la communauté flamande, à la fois pour l'extérieur et l'intérieur.

Le plan régional indique que la zone entourant la maison, à l'exception de l'aire de parc-relais près de la maison, est essentiellement destinée à une utilisation résidentielle et que les zones vertes actuelles seront

conservées. Ces règlements fournissent un cadre en général efficace pour la zone tampon.

Allemagne

Les maisons de la Weissenhof-Siedlung, à Stuttgart, sont protégées en qualité de monuments historiques de valeur spéciale et en tant que partie d'un ensemble (*Sachgesamtheit*) de valeur spéciale, avec les onze autres maisons restantes de la Weissenhof-Siedlung, selon la loi du Bade-Wurtemberg. À l'échelon local, un plan d'occupation des sols protecteur contrôle les développements spatiaux et fonctionnels de l'établissement, de façon à ce que les valeurs spéciales du site (bâtiment, vues, espaces verts, etc.) restent reconnaissables ou soient renforcées.

Argentine

La maison du docteur Curutchet est protégée en tant que monument national. Seule une partie de la zone tampon est protégée en tant que monument national. Comme indiqué ci-avant, le reste de la zone tampon bénéficie d'une protection locale.

Japon

Le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, bâtiment principal, Tokyo, est protégé en tant que bien culturel important (bâtiment), classe A. L'ensemble du jardin du MNBAO est protégé en tant que monument inscrit (lieu de beauté pittoresque). Le champ d'application du classement en tant que bien culturel important (bâtiment) ne couvre toutefois pas les éléments reconstruits des deux escaliers et du parvis, en même temps que le bâtiment principal ; ils comprennent des parties du monument classé (lieu de beauté pittoresque). Cette situation s'explique par le fait que la loi ne permet pas de protéger des éléments reconstruits.

La totalité de la zone tampon est située dans la zone spéciale d'aménagement paysager, en vertu de la loi sur le paysage, et dans deux zones couvertes par la loi d'urbanisme : le parc urbanistique et la zone panoramique où les activités de construction sont limitées et la conservation du paysage soutenue.

Inde

Chacun des trois bâtiments et quatre monuments bénéficie d'une protection de catégorie 1, la classification la plus élevée pour le patrimoine en Inde. Le complexe dans son ensemble jouit également du plus haut niveau de classification en tant qu'enceinte patrimoniale. Les délimitations du bien proposé pour inscription sont à l'intérieur de l'enceinte patrimoniale de catégorie 1. Les mesures de protection pour la zone tampon et l'environnement plus large sont satisfaisantes.

Compte tenu de l'importance des détails et de l'environnement de ces bâtiments du XXe siècle, il est crucial que leur protection soit suffisamment complète et attentive pour permettre la protection des intérieurs, des extérieurs, du contexte et du cadre. Dans certains sites, cette protection doit être renforcée.

L'ICOMOS considère qu'en théorie les mesures de protection pour le bien sont appropriées dans une large mesure et que, pour les zones tampons, elles doivent être renforcées dans certains sites, bien que les récentes autorisations délivrées pour des aménagements à Ronchamp et à Molitor donnent à penser que les processus de planification ne sont pas appliqués de manière à prendre pleinement en considération l'impact de ces aménagements sur la valeur des éléments constitutifs en lien avec la valeur universelle exceptionnelle pour laquelle la série a été proposée pour inscription.

Conservation

L'œuvre de Le Corbusier a fait l'objet depuis plus d'un demi-siècle de recherches universitaires et de publications scientifiques.

Les archives personnelles de Le Corbusier (qui comprennent 35 000 plans et 500 000 pièces écrites en plus de milliers de photographies) constituent un centre de ressources exceptionnel. La bibliothèque de la ville de La Chau-de-Fonds abrite des documents relatifs aux premières œuvres de l'architecte – avant 1917 – tandis que la Fondation Le Corbusier détient essentiellement des documents portant sur la période postérieure à 1917.

Les missions d'évaluation technique de l'ICOMOS réalisées ont pu comparer l'état de conservation en 2008 avec la situation actuelle et comprendre quels projets de conservation avaient été entrepris dans l'intervalle.

France

Pour la plupart des sites, l'état de conservation est bon.

Depuis 2008, à Saint-Dié-des-Vosges, des réparations partielles ont été réalisées et d'autres travaux sont prévus.

Des travaux de restauration de grande envergure ont été entrepris au couvent de Sainte-Marie-de-la-Tourette, entre 2006 et 2013. Après l'achèvement des travaux de construction, le monastère dominicain n'a plus jamais fait l'objet d'importantes transformations ou extensions. Des projets de restauration concernant la terrasse supérieure et certaines autres parties du bâtiment furent exécutés dans les années 1980, et de 1995 à 1998. Une campagne de conservation importante s'est déroulée sur la période 2006-2013.

À la chapelle de Ronchamp, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'état de conservation général du site.

À la villa Savoye, la maison du jardinier a été entièrement restaurée. Dans la maison principale, de nouveaux travaux n'ont pas été entrepris pour rechercher ou rétablir la palette de couleurs d'origine à l'intérieur.

Pour les maisons La Roche et Jeanneret, pendant les récents travaux de restauration de 2008 à 2014, les modèles de couleurs et les textures d'origine ont été restaurés sur la base de recherches scientifiques.

Le site qui connaît des problèmes de conservation est la chapelle de Ronchamp. La mission de l'ICOMOS a rapporté que peu de travaux de conservation avaient été entrepris depuis 2008, malgré l'existence d'un plan de conservation concerté. Il semble que le financement ait été détourné au profit du nouveau monastère. L'ICOMOS considère qu'il est à présent urgent que des mesures soient prises par les propriétaires, en collaboration avec la Fondation Le Corbusier et avec l'avis d'experts concernés, pour rétablir un entretien régulier et mettre en œuvre le plan de conservation concerté pour la chapelle et ses bâtiments annexes.

À la manufacture de Saint-Dié, M. Duval, le fils du client initial, conserve de manière active le caractère originel du bâtiment. Bien qu'il n'existe pas de risque immédiat, l'ICOMOS recommande qu'un plan de conservation soit rédigé dans l'intérêt des futurs propriétaires et directeurs.

Suisse

Depuis 2008, l'état de conservation de deux éléments suisses a été amélioré à la suite de restaurations récentes et bien documentées. Seul l'appartement sous le toit nécessite des réparations et des améliorations, travaux qui devraient être prochainement menés par le même architecte que celui chargé du reste de l'immeuble.

Dans le cas de l'immeuble Clarté, où un important projet de restauration s'est terminé en 2010, on ne sait pas si des orientations de conservation pour les occupants des appartements et autres unités seront mises en œuvre.

Belgique

La maison est fondamentalement bien conservée.

Allemagne

La maison double, servant maintenant de musée, est maintenue en bon état depuis sa restauration complète, de même que le jardin.

La maison unifamiliale et son jardin sont dans un état acceptable. Depuis 2008, la structure détériorée de la « fenêtre » en béton sur le toit de cette maison a été scrupuleusement réparée. D'autres travaux sont nécessaires pour conserver et remettre en place le banc en béton près de la cheminée et pour traiter une fenêtre de cuisine fendue et quelques autres défauts.

D'une manière générale, il est nécessaire de disposer, à moyen et long terme, d'un grand projet pour la restauration complète de cette maison individuelle.

Argentine

Bien que l'état de conservation de la maison du docteur Curutchet soit bon, l'ICOMOS recommande qu'une documentation complète soit constituée sur le bien pour

servir de base à un plan de conservation détaillé devant guider de futures interventions.

Japon

Pour le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, Japon, plus de renseignements sont nécessaires pour savoir si l'objectif de « retourner le bâtiment à un état plus proche de son état d'origine pour mettre en lumière l'œuvre de Le Corbusier » se traduira dans la pratique.

Inde

Les monuments sont généralement dans un meilleur état de conservation que les autres bâtiments. Parmi les bâtiments, l'Assemblée est celui en meilleure état, avec du béton relativement bien entretenu, tandis que la Haute-Cour et le Secrétariat, qui connaissent tous deux une utilisation et une circulation intenses, ne sont pas aussi bien entretenus. Les éléments de construction industrialisés, comme des composants en acier du mur-rideau en verre et des grilles anti-insectes des aérateurs, ont tendance à rouiller, ce qui a rendu les fenêtres largement inutilisables comme moyen de climatisation.

Les dessins originaux de Le Corbusier subsistent encore mais exigent de toute urgence des mesures de conservation et un stockage climatisé.

L'ICOMOS considère qu'il est urgent de préparer un plan de conservation, comme le plan de gestion le prévoit. Les travaux de conservation en cours doivent respecter les idées sur la lumière et la ventilation naturelles, qui étaient des parties essentielles des concepts de Le Corbusier. Il pourra être nécessaire de redonner vie aux ouvertures pour la lumière naturelle qui sont fermées ou aux aérateurs de ventilation qui sont obstrués, afin que les bâtiments puissent être vus comme des espaces fonctionnels.

L'État partie a confirmé que le processus d'élaboration d'un plan de conservation a été lancé. Ce plan comprendra des études visuelles et structurelles, un plan d'action pour la restauration et la conservation, basé sur les résultats combinés des études visuelles et structurelles et formulant des règlements architecturaux pour encadrer les futurs travaux de développement et de conservation. Ce plan devrait être terminé d'ici 2020.

Dans la majorité des sites, les mesures de conservation sont appropriées et s'appuient sur une expérience et une méthodologie appliquées de longue date dans ce domaine. Les travaux de conservation sont programmés et confiés à des spécialistes ayant un haut niveau de compétence et d'expertise. Le traitement de conservation est allié à un entretien régulier, y compris avec l'implication d'habitants, de communautés locales et d'associations publiques. Chandigarh représente actuellement l'exception.

L'ICOMOS considère qu'en général l'état de conservation est assez bon ou bon, et plusieurs projets de restauration sont en cours ou prévus. Toutefois, ceux-ci gagneraient à une approche cohérente de la

conservation sur des questions telles que l'intervention, les matériaux et le remplacement d'éléments.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Gestion de la série dans son ensemble

Pour les propositions d'inscription en série dans un seul pays, les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 114, stipulent qu'« un système de gestion ou des mécanismes permettant d'assurer la gestion coordonnée des différents éléments sont essentiels et devront être documentés dans la proposition d'inscription ». Pour les propositions d'inscription transfrontalières (paragraphe 135), « il est fortement recommandé que les États parties concernés créent un comité de cogestion, ou une structure similaire, pour superviser la gestion de l'ensemble du bien transfrontalier ».

Une Conférence permanente été instaurée. Le principe ayant été adopté par les sept États parties, la première réunion de la Conférence devait se tenir à Paris dans la première moitié de 2015. Cette réunion devait s'inscrire dans le prolongement des réunions tenues depuis que le troisième dossier de proposition d'inscription a été engagé en 2012 (dix réunions internationales par an, outre les réunions régionales ou locales).

La Conférence permanente doit coordonner la gestion du bien, conseiller les États parties et mettre en œuvre des actions de promotion et de valorisation du bien.

De plus, une Association des sites de Le Corbusier a été créée pour réunir toutes les autorités locales dont les territoires abritent des sites qui ont été proposés pour inscription. La première réunion a eu lieu à Ronchamp en 2010. Ses principaux objectifs sont la coordination, la sensibilisation du public, le partage de l'expérience en matière de conservation, la coordination et la gestion globales de la série, et la mise en œuvre de plans de gestion pour chaque élément du site. L'Association s'est réunie régulièrement dans chacune des villes prenant part à ce programme.

L'apport de l'expertise de la Fondation Le Corbusier – qui détient des droits moraux sur l'œuvre de Le Corbusier – est également crucial pour la gestion et la conservation appropriées de la série proposée pour inscription, en particulier dans les cas où les biens appartiennent à des propriétaires privés autres que la Fondation. Dans ces situations, l'efficacité de la protection est fortement dépendante de la volonté de leurs propriétaires privés.

Depuis 2003, la Fondation Le Corbusier a essayé d'établir des contacts plus étroits entre les propriétaires des édifices de Le Corbusier. La Fondation a aussi d'importantes archives concernant de récents échanges mondiaux de correspondance avec les propriétaires

particuliers et les organisations gouvernementales. La procédure de proposition d'inscription a renforcé les échanges d'informations entre les parties prenantes. Dans les informations complémentaires fournies par les États parties, l'intention d'employer un architecte à plein temps est mentionnée, de même qu'un projet d'amélioration du recueil de données de la Fondation, dans l'idée de former un observatoire.

Compte tenu des problèmes spéciaux associés à la conservation de l'architecture du XXe siècle, une implication continue de spécialistes (inter)nationaux dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural moderne est également essentielle. En Suisse, l'administration fédérale peut faire appel aux conseils de tels experts spécialisés pour soutenir les conservateurs locaux (et l'a déjà fait). Une approche similaire est fortement recommandée à la France, où dix éléments sont situés dans six départements différents et où la mise en œuvre « décentralisée » de la protection législative implique différentes démarches, une recommandation qui vaut pour d'autres pays.

Des comités de coordination ont été créés aussi bien en France qu'en Suisse pour superviser la gestion des sites dans ces pays.

Il n'a pas encore été défini clairement comment amorcer le dialogue entre pays au sujet de projets d'aménagement sensibles. Il est évident qu'il faut que les États parties participants aient connaissance de l'aménagement proposé, et l'opportunité de le commenter, quand il concerne un site constitutif susceptible de compromettre la valeur de la série dans son ensemble.

Plans de gestion pour chaque site

L'élaboration de la troisième proposition d'inscription, et en particulier la création de l'Association des sites de Le Corbusier, a facilité la mise au point de plans de gestion locaux pour les sites constitutifs. Ces plans ont été mis en œuvre sur une base de partenariat entre les propriétaires et les services culturels, du patrimoine et de planification des autorités locales dont relèvent les territoires où les sites s'inscrivent.

Les sites en France, en Allemagne, en Belgique, en Argentine et au Japon sont tous dotés de plans de gestion locaux. Les deux sites en Suisse sont couverts par une partie traitant d'aspects locaux dans un plan de gestion national, tandis qu'actuellement le site en Inde n'est géré que par le plan directeur de Chandigarh, alors qu'un plan de gestion a été préparé.

Le dossier de proposition d'inscription expose clairement les responsabilités de gestion pour tous les sites constitutifs. Des commentaires sont donnés ci-après sur des aspects spécifiques de la gestion de divers sites de la série.

France

Le propriétaire actuel de la manufacture Duval à Saint-Dié est responsable de la gestion de l'entreprise de production

et de son enceinte. Il fait preuve d'un grand dévouement envers l'usine et les caractéristiques architecturales de Le Corbusier, mais il serait souhaitable qu'il sollicite des conseils auprès de la Fondation Le Corbusier et d'autres spécialistes pour élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion réalisable pour l'entretien et la conservation du site.

À Ronchamp, le système de gestion n'est pas suffisamment efficace actuellement pour assurer une conservation continue et un entretien courant ni pour garantir la sécurité du site. L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour mettre en place un accord spécifique entre les différentes parties concernées afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion à long terme et de traiter les faiblesses actuelles, ce qui nécessite l'attribution claire d'un financement et une définition précise des responsabilités.

Suisse

La gestion de la petite villa au bord du lac Léman est la responsabilité de la municipalité de Corseaux. L'ICOMOS recommande qu'un plan de gestion spécifique soit élaboré pour préciser les responsabilités et systèmes actuels.

Les autorités cantonales ont indiqué que la supervision serait accrue pour orienter la conservation appropriée de l'immeuble Clarté, récemment restauré. Il est nécessaire d'élaborer des orientations pour les occupants de l'appartement ainsi que pour le restaurant.

Allemagne

Pour la maison individuelle qui est louée en tant qu'habitation, l'ICOMOS recommande que des orientations spécifiques d'entretien et d'usage soient élaborées pour les futurs occupants.

Argentine

La maison du docteur Curutchet est gérée par le Collège des architectes de la province de Buenos Aires. Une supervision accrue des aménagements dans l'environnement est nécessaire.

Inde

Sous l'égide de l'Administration de Chandigarh, le Comité pour la conservation du patrimoine de Chandigarh, ou CHCC, est en cours de création. Il assumera la supervision générale de toute activité de conservation et d'entretien concernant le complexe du Capitole. Les États du Pendjab et de l'Haryana travaillent ensemble au sein d'un comité inter-États consacré à l'entretien conjoint du complexe, y compris la suppression d'ajouts et de modifications non respectueuses, et la restauration des bâtiments.

Un plan de gestion a été préparé, en tant que partie de la proposition d'inscription. Il doit être mis en œuvre par l'Administration de Chandigarh. Ce plan demande qu'un plan de conservation soit élaboré.

Étant donné qu'il existe un antagonisme entre la conception de Le Corbusier, voulant que les bâtiments

soient rafraîchis par ventilation naturelle, et la demande d'air conditionné, et comme les appareils de climatisation logés dans les brise-soleil sont visuellement discordants, il est nécessaire de prévoir une expertise en ingénierie mécanique dans la structure de gestion.

Japon

Un plan de gestion détaillé révisé a été créé en septembre 2013. Comme il ne comprend pas de plan d'action concret, il serait souhaitable de pouvoir identifier des mesures de conservation spécifiques pour traiter la reconstruction de l'intérieur du bureau de l'ancien directeur, la restauration du parvis et celle de « salles d'exposition à éclairage naturel », ce qui était une notion importante dans la conception muséale de Le Corbusier.

Au cours de la majorité des missions de l'ICOMOS, il a été observé que la compréhension générale de la logique de la série était devenue meilleure, un phénomène dans lequel la création de l'Association des sites de Le Corbusier a joué un rôle.

Cela fut particulièrement évident dans les deux maisons de « type Citrohan » de Stuttgart, où l'accent était mis sur la place qu'elles occupent aussi bien dans l'élaboration de types de maisons par Le Corbusier que dans l'influence internationale de la Weissenhof-Siedlung en général, en tant qu'éléments faisant partie de la diffusion du mouvement moderne dans le monde.

Bien que divers sites Internet et brochures se réfèrent à présent à la proposition d'inscription en série, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour informer le grand public, dans chaque site, sur la cohérence existant entre les dix-sept éléments proposés pour inscription de l'œuvre de Le Corbusier.

Comme le dossier de proposition d'inscription a exposé si clairement la manière dont chaque élément contribue à l'ensemble, il serait fort souhaitable de prévoir une stratégie d'interprétation qui permettrait à chaque site d'expliquer la valeur universelle exceptionnelle de la série dans son ensemble et comment chaque élément y contribue lui-même. Peut-être qu'un signe spécifique pourrait éventuellement repérer chaque élément.

Les niveaux actuels d'effectifs et les niveaux d'expertise et de formation sont élevés dans tous les sites et des mécanismes permettant des liaisons entre les sites ont été mis en place. Néanmoins, il semble nécessaire de renforcer les capacités en matière de processus d'évaluation d'impact et de formaliser et définir clairement des approches et procédures de conservation pour l'ensemble de la série.

Implication des communautés locales

Quasiment aucune implication de communautés locales n'avait été mentionnée dans les deux premiers dossiers de proposition d'inscription. Depuis lors, une activité plus importante s'est manifestée dans certains sites comme

le musée de Tokyo, où des communautés locales soutiennent activement l'inscription et ont participé à des échanges transnationaux avec les communautés concernées par d'autres éléments constitutifs.

L'ICOMOS considère que le système de gestion pour l'ensemble du bien en série est approprié. Pour les sites individuels, de grands progrès ont été accomplis avec la mise en place de plans de gestion pour pratiquement tous les éléments. Ces plans doivent être renforcés en mettant plus spécifiquement l'accent sur les attributs de la valeur universelle exceptionnelle, qui ont été désormais clairement définis, et sur l'utilisation formelle des évaluations d'impact sur le patrimoine. Des approches de conservation clairement définies doivent être mises en place pour la série dans son ensemble. Le plan de gestion pour Chandigarh doit être soumis, assorti de détails concernant sa mise en œuvre.

6 Suivi

Les indicateurs de suivi ont été fournis dans le dossier de proposition d'inscription de la série. Il s'agit essentiellement d'indicateurs techniques en relation avec les budgets, le tourisme, le développement et les mesures de protection. Font défaut dans ces indicateurs les liens avec les attributs de la valeur universelle exceptionnelle. Étant donné que les attributs de la valeur universelle exceptionnelle de la série ont été maintenanant clairement définis, de même que la manière dont chaque site contribue à ces attributs généraux, ce sont ces attributs qui doivent faire l'objet d'un suivi.

En réponse à une demande de l'ICOMOS, des attributs modèles ont été élaborés pour les deux biens de la Suisse et un calendrier pour la mise au point d'indicateurs pour le reste de la série est prévu d'ici la fin 2016.

L'ICOMOS considère que les indicateurs modèles sont clairs et appropriés et devraient être élaborés pour le reste de la série.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que d'énormes progrès ont été réalisés par les États parties participants depuis 2009. Non seulement le dossier de proposition d'inscription a été complètement restructuré et recentré, mais des systèmes de gestion largement renforcés ont été mis en place au niveau local et international. Dans le même temps, le dialogue entre les États parties s'est intensifié (partant d'une base très faible pour la première proposition d'inscription), de sorte qu'il semble exister maintenant une compréhension partagée du champ de la proposition d'inscription et des défis à relever. Les premiers signes de dialogue entre les communautés locales impliquées dans les sites individuels commencent également à émerger.

Surtout, la proposition d'inscription expose à présent une logique claire pour la série, basée sur les sites et ce qu'ils transmettent par rapport au développement du mouvement moderne et à la contribution de Le Corbusier à ce mouvement, en expliquant la manière dont chacun des sites apporte une contribution spécifique à la série dans son ensemble.

Il y a eu beaucoup de débats, pendant de nombreuses années, au sein du Comité du patrimoine mondial sur la manière dont le patrimoine du XXe siècle devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par rapport à l'équilibre entre un architecte et son œuvre. Les deux premières propositions d'inscription soumises pour la présente série n'étaient pas soutenues par le Comité du patrimoine mondial, dans la mesure où elles n'établissaient pas une distinction claire entre l'importance de Le Corbusier et l'importance des sites proposés pour inscription, et n'énonçaient pas non plus la manière dont les sites traduisaient des idées qui pouvaient être partagées par la série dans son ensemble, ni n'expliquaient avec suffisamment de force pourquoi, dans le cas de l'œuvre de Le Corbusier, une série globale se justifiait par la manière dont elle se rapportait aux premières manifestations de la portée mondiale d'un architecte.

L'ICOMOS considère que l'actuelle proposition d'inscription a traité tous ces aspects et peut être vue comme un modèle montrant de quelle manière une série se rapportant à l'œuvre d'un architecte peut être structurée.

Alors que le nouveau dossier était en préparation, des pressions dues au développement se sont néanmoins exercées sur certains sites. Dans deux d'entre eux, la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et l'immeuble locatif à la Porte Molitor, les aménagements ont eu un impact très préjudiciable sur l'authenticité et l'intégrité de ces sites et sur la capacité de leurs éléments à traduire les idées pour lesquelles ils avaient été proposés pour inscription.

À Ronchamp, le projet d'aménagement de nouveaux bâtiments monastiques et d'une réception pour les visiteurs, tous deux conçus par Renzo Piano, malgré l'opposition de la Fondation Le Corbusier et de l'ICOMOS dans sa deuxième évaluation, a abouti à des structures incrustées dans la colline qui ont totalement anéanti l'isolement et la sérénité de la fragile chapelle en tant que lieu de pèlerinage, et sa relation avec son environnement telle qu'envisagée par Le Corbusier.

À Molitor, un stade immense a été construit directement devant le bâtiment doté d'une façade en verre, ce qui a fondamentalement modifié sa relation avec le paysage du bois de Boulogne, qui pénétrait autrefois dans les appartements au travers de la façade en verre.

L'ICOMOS déplore vivement que ces aménagements soient intervenus pendant le processus d'évaluation.

Ces deux aménagements mettent en lumière la pertinence des dispositions de protection actuelles. Bien que l'État partie de la France ait offert des informations détaillées sur les consultations menées avant l'approbation de ces deux programmes, les détails précis sur la manière dont les impacts potentiellement négatifs ont été évalués restent flous et ne semblent pas avoir suffisamment pris en considération la valeur internationale potentielle de ces sites liée à l'importance nationale du pèlerinage à Ronchamp et des associations sportives à Molitor.

L'ICOMOS considère que les interventions sur ces deux sites constitutifs ont affecté à un tel degré leur authenticité et leur intégrité ainsi que leur capacité à traduire leur contribution à la série que des mesures d'atténuation devraient être mises au point, y compris la possibilité de revenir sur les interventions dès que possible et dans un délai défini de vingt ans.

L'ICOMOS considère également que tous les projets majeurs susceptibles d'avoir un impact sur la série devraient être communiqués au Centre du patrimoine mondial conformément au paragraphe 72 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Il sera essentiel à l'avenir que tous les projets soient évalués, au travers d'évaluations d'impact sur le patrimoine, par rapport à la contribution de chacun des sites constitutifs à la valeur universelle exceptionnelle. C'est pour cette raison que des indicateurs de suivi clairement définis se rapportant aux attributs de la valeur universelle exceptionnelle sont si essentiels pour tous les sites constitutifs.

De plus, il faudrait également envisager de préciser le pouvoir de la Conférence permanente pour permettre à tous les États parties de comprendre pleinement des propositions de développement majeur dans tous les sites constitutifs, par rapport à leur impact potentiel sur la série dans son ensemble.

Il existe un manque de clarté concernant la nouvelle loi sur le patrimoine en cours d'élaboration en France qui, d'après les prévisions, devrait être introduite dans la seconde moitié de 2016. Actuellement, aucun texte définitif n'est disponible, mais il est indiqué que la nouvelle loi apporte des changements significatifs à la manière dont les biens patrimoniaux sont protégés et soumis à des contrôles de la planification. L'ICOMOS considère qu'il importe que les implications de la nouvelle loi soient clarifiées dès que les informations complètes seront disponibles afin de comprendre si une protection supplémentaire est nécessaire au-delà de celle que la loi peut offrir.

La proposition d'inscription montre clairement que la nouvelle Conférence permanente peut recommander des extensions de cette série. L'ICOMOS considère que le Comité du patrimoine mondial doit donner son accord au champ final de cette série.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne, France, Argentine, Belgique, Allemagne, Inde, Japon, Suisse, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (ii) et (vi)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Choisis dans l'œuvre de Le Corbusier subsistant dans onze pays sur quatre continents, les sites de sept pays sur trois continents, réalisés sur une période d'un demi-siècle, attestent, pour la première fois dans l'histoire de l'architecture, de l'internationalisation de la pratique architecturale à l'échelle de la planète toute entière.

Les dix-sept sites apportent ensemble une réponse exceptionnelle à certains enjeux fondamentaux de l'architecture et de la société au XXe siècle. Tous ces sites furent novateurs dans leur manière de refléter de nouveaux concepts, tous eurent une grande influence dans de vastes aires géographiques, et conjointement ils propagèrent les idées du mouvement moderne dans le monde entier. Malgré sa diversité, le mouvement moderne fut une entité socio-culturelle et historique majeure du XXe siècle, qui est restée dans une large mesure la base de la culture architecturale du XXIe siècle. Entre les années 1910 et 1960, en relevant les défis de la société moderne, le mouvement moderne visait à susciter un exceptionnel débat d'idées à l'échelle mondiale, inventer un nouveau langage architectural, moderniser les techniques architecturales et répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne. La série apporte une réponse exceptionnelle à tous ces défis.

Certains sites constitutifs de la série acquièrent immédiatement un statut d'icône et exercèrent une influence à l'échelle de la planète. Parmi ceux-ci, la villa Savoye, comme icône du mouvement moderne ; l'unité d'habitation de Marseille comme prototype majeur d'un nouveau modèle de logement basé sur l'équilibre entre l'individuel et le collectif ; la chapelle Notre-Dame-du-Haut de Ronchamp, pour son approche révolutionnaire de l'architecture religieuse ; le cabanon de Le Corbusier comme archétype de la cellule minimum, fondée sur une approche ergonomique et fonctionnaliste ; et les maisons de la Weissenhof-Siedlung devenues célèbres dans le monde entier, faisant partie de l'exposition du Werkbund.

D'autres sites ont joué le rôle de catalyseurs pour la diffusion d'idées autour de leurs propres régions, comme la maison Guiette, Belgique, qui stimula le développement du mouvement moderne en Belgique et aux Pays-Bas ; la maison du docteur Curutchet qui

exerça une influence fondamentale en Amérique du Sud ; le Musée national des Beaux-Arts de l'Occident, comme prototype du musée à croissance illimitée transposable mondialement, qui consolida les idées du mouvement moderne au Japon ; et le complexe du Capitole qui eut une influence considérable dans tout le sous-continent indien, où il symbolisa l'accession du pays à la modernité.

De nombreux sites illustrent de nouveaux concepts, principes et caractéristiques techniques architecturaux. La petite villa au bord du Léman est une expression précoce des besoins minimalistes, telle qu'elle est aussi cristallisée dans le cabanon de Le Corbusier. Les *Cinq points d'une architecture nouvelle* de Le Corbusier sont transcrits de manière iconique dans la villa Savoye. L'immeuble Molitor est un exemple de l'application de ces points à un immeuble de logements, tandis qu'ils furent également appliqués à des maisons, comme à la cité Frugès, et réinterprétés dans la maison Curutchet, dans le couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette et au Musée national des Beaux-Arts de l'Occident. L'immeuble d'habitation avec des murs en verre a son prototype dans l'immeuble Molitor.

Quelques sites créèrent des courants majeurs dans le mouvement moderne, le purisme, le brutalisme, et un mouvement vers une forme sculpturale d'architecture. La première expression du purisme peut être observée dans les maisons La Roche et Jeanneret, la cité Frugès et la maison Guiette, l'unité d'habitation a joué un rôle pionnier dans la promotion du courant du brutalisme, alors que la chapelle de Ronchamp et le complexe du Capitole promurent des formes sculpturales.

L'innovation et l'expérimentation avec des matériaux d'éléments architecturaux sont attestées dans l'ossature indépendante de poutres en béton des maisons de la Weissenhof-Siedlung, tandis que le béton armé précontraint fut utilisé au couvent de La Tourette. Dans le complexe du Capitole, les préoccupations de climatisation naturelle et d'économies d'énergie conduisirent à utiliser des brise-soleil, des toits à double peau et des miroirs d'eau pour la récupération des eaux pluviales et le rafraîchissement de l'air.

La standardisation – faisant partie de la recherche de la perfection – se perçoit dans l'unité d'habitation de Marseille, un prototype conçu pour la production de masse, tandis que la petite villa au bord du lac Léman représente un standard de maison minimum à travée unique, et le cabanon de Le Corbusier la cellule standard minimum de vie. Le Modulor, un système harmonique à l'échelle humaine, fut utilisé pour les espaces extérieurs du complexe du Capitole, qui reflète la silhouette d'un homme au bras levé.

L'idée de bâtiments conçus autour des nouveaux besoins de l'« homme moderne à l'âge de la machine », est illustrée dans les nouveaux lieux de travail lumineux de la manufacture à Saint-Dié, tandis que l'habitat d'avant-garde de la cité Frugès, et les maisons

abordables de la Weissenhof-Siedlung montrent en quoi ces nouvelles approches n'étaient pas destinées à une fraction de la société, mais à l'ensemble de la population. En revanche, l'immeuble Clarté fut conçu pour révolutionner le logement de la classe moyenne. La Charte d'Athènes, telle que révisée par Le Corbusier, promut le concept de l'équilibre entre le collectif et l'individuel, et a son prototype dans l'unité d'habitation, tandis que le complexe du Capitole, à la tête du plan de la ville de Chandigarh, est considéré comme l'expression la plus aboutie de ses principes et de l'idée de la Ville radieuse.

Critère (ii) : L'œuvre architecturale de Le Corbusier témoigne d'un échange d'influences sans précédent, qui s'est étendu à l'échelle de la planète pendant un demi-siècle, en relation avec la naissance et le développement du mouvement moderne.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier révolutionna l'architecture, en témoignant de manière exceptionnelle et pionnière de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier marque la naissance de trois courants majeurs dans l'architecture moderne : le purisme, le brutalisme et l'architecture-sculpture.

La dimension planétaire qu'atteint l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur quatre continents est un phénomène nouveau dans l'histoire de l'architecture et témoigne de son impact sans précédent.

Critère (vi) : L'œuvre architecturale de Le Corbusier est directement et matériellement associée aux idées du mouvement moderne, dont les théories et les réalisations ont une signification universelle exceptionnelle au XXe siècle. La série représente un « esprit nouveau » qui reflète une synthèse de l'architecture, de la peinture et de la sculpture.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier matérialise les idées de Le Corbusier, qui furent relayées avec force par les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) à partir de 1928.

L'œuvre architecturale de Le Corbusier est un reflet exceptionnel des solutions que le mouvement moderne chercha à apporter aux enjeux majeurs du XXe siècle, pour inventer un nouveau langage architectural ; pour moderniser les techniques architecturales ; et pour répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne.

La contribution apportée par l'œuvre architecturale de Le Corbusier à ces enjeux majeurs n'est pas simplement le fruit d'une réalisation exemplaire à un moment donné, mais la somme exceptionnelle de propositions construites et écrites, diffusées avec constance dans le monde entier sur une durée d'un demi-siècle.

Intégrité

L'intégrité de la série dans son ensemble est appropriée pour montrer comment les édifices de Le Corbusier reflètent non seulement l'évolution et l'influence du mouvement moderne, mais aussi la façon dont ils participèrent à sa transmission autour du monde.

L'intégrité de la majorité des sites constitutifs est bonne. À la cité Frugès, Pessac, de nouveaux bâtiments sur le site de trois maisons standardisées de Le Corbusier détruites au sein du bien proposé pour inscription ne sont pas compatibles avec les conceptions de l'architecte. À la villa Savoye et à la loge attenante du jardinier, l'intégrité est en partie compromise par le lycée et les terrains de sport construits sur trois côtés de la prairie qui entourait à l'origine la villa dans les années 1950. L'environnement de ce site est fragile. Aux maisons de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart, les destructions pendant la guerre et la reconstruction de l'après-guerre ont affecté l'intégrité d'ensemble de l'établissement modèle par la perte de dix maisons sur vingt et une.

Des pertes d'intégrité se sont produites récemment à Ronchamp et à la Porte Molitor. À Ronchamp, où la structure de Le Corbusier a remplacé un site de pèlerinage vieux de plusieurs siècles, l'intégrité du site a été compromise par un nouveau centre des visiteurs et un couvent près de la chapelle, qui coupent la structure de Le Corbusier de son environnement contemplatif du côté de la colline, ce qui a entraîné une importante perte d'intégrité.

À l'immeuble locatif à la Porte Molitor, un stade de rugby a été construit exactement devant la façade en verre de l'immeuble d'habitation. Cette énorme structure, directement opposée au site, bouche toutes les vues sur le bois de Boulogne que les façades en verre novatrices offraient et provoque une importante perte d'intégrité.

Authenticité

La série montre clairement comment dans sa globalité elle apporte une plus-value par rapport à la somme de ses éléments constitutifs.

Pour la plus grande partie des sites constitutifs individuels, l'authenticité est bonne par rapport à la manière dont ces sites parviennent à refléter la valeur universelle exceptionnelle générale de la série. À la cité Frugès, sur trois parcelles ont été construites des maisons traditionnelles à la place de structures corbuséennes, tandis qu'ailleurs, dans le paysage urbain, une perte partielle d'authenticité est due au délaissement et à des modifications intérieures. À l'unité d'habitation, l'incendie de 2012 détruisit une petite partie du bâtiment. Elle a maintenant été totalement reconstruite suivant la conception d'origine, mais avec une authenticité réduite dans une certaine mesure. L'authenticité du complexe du Capitole à Chandigarh pourrait être affectée si le palais du Gouverneur et le musée de la Connaissance devaient, l'un ou l'autre ou

tous les deux, être construits à l'heure actuelle, une éventualité qui a été apparemment discutée.

Au Musée national des Beaux-Arts de l'Occident de Japon (MNBAO), le concept originel du parvis du musée semble correspondre à un vaste espace ouvert. Les plantations de 1999 sur ce parvis détournent l'attention du bâtiment, de ses principales perspectives et de son environnement.

Les nouveaux aménagements récents à Ronchamp ont eu un impact très négatif sur l'authenticité de cette chapelle. À l'entrée du site, les nouvelles constructions et l'ouvrage de Le Corbusier entrent en compétition visuelle. Ces interventions ont sérieusement compromis l'authenticité de la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et diminué sa capacité à traduire les idées de Le Corbusier. Il ne s'agit plus d'une chapelle de pèlerinage isolée, d'un objet serein dans le paysage, dont on s'approche doucement à pied. À Molitor, un immense stade de rugby a été construit juste devant la façade en verre, compromettant sérieusement la capacité de ce site à traduire sa valeur.

En termes de matériaux, certains sites ont été restaurés et partiellement reconstruits ces dernières années, après des phases précédentes de délaissement ou de défiguration. D'une manière générale, les modifications peuvent être considérées comme raisonnables et appropriées. La comparaison des sites avec d'autres maisons du XXe siècle inscrites révèle que celles-ci ont en commun avec les premières des niveaux d'authenticité légèrement amoindris.

Mesures de gestion et de protection

De nombreux éléments ont bénéficié très tôt d'une protection, le plus souvent dans les deux décennies suivant la mort de Le Corbusier. Certains, comme les maisons de la Weissenhof-Siedlung à Stuttgart et l'unité d'habitation à Marseille, se virent accorder une protection du vivant de Le Corbusier. Le dossier de proposition d'inscription fournit un tableau utile indiquant pour chaque élément les formes de protection législative qui lui sont applicables. Tous les sites constitutifs sont protégés au niveau national/fédéral et leurs zones tampons sont protégées de manière appropriée soit par la législation, soit par des mécanismes de planification. Compte tenu de l'importance des détails et de l'environnement de ces bâtiments du XXe siècle, il est crucial que leur protection soit suffisamment complète et attentive pour permettre la protection des intérieurs, des extérieurs, du contexte et du cadre.

Dans la majorité des sites, les mesures de conservation sont appropriées et s'appuient sur une expérience et une méthodologie appliquées de longue date dans ce domaine. Les travaux de conservation sont programmés et confiés à des spécialistes ayant un haut niveau de compétence et d'expertise. Le traitement de conservation est allié à un entretien régulier, y compris avec l'implication d'habitants, de communautés locales

et d'associations publiques. Des problèmes de conservation se posent à la chapelle de Ronchamp. Il est désormais urgent de mettre en œuvre le programme de conservation concerté. Il est également urgent de préparer un plan de conservation pour Chandigarh.

Une Conférence permanente a été créée pour la série dans son ensemble. Elle doit coordonner la gestion du bien, conseiller les États parties et mettre en œuvre des actions de promotion et de valorisation du bien. Une Association des sites de Le Corbusier a été constituée pour réunir toutes les autorités locales dont les territoires abritent des sites qui ont été proposés pour inscription. Ses principaux objectifs sont la coordination, la sensibilisation du public, le partage de l'expérience en matière de conservation, la coordination et la gestion globales de la série, et la mise en œuvre des plans de gestion pour chaque élément du site. L'apport de l'expertise de la Fondation Le Corbusier – qui détient des droits moraux sur l'œuvre de Le Corbusier – est également crucial pour la gestion et la conservation appropriées de la série, en particulier dans les cas où les biens appartiennent à des propriétaires privés autres que la Fondation. En France et en Suisse, des comités de coordination ont été établis pour superviser la gestion des sites dans ces mêmes pays.

Il n'a pas encore été défini clairement comment amorcer le dialogue entre pays au sujet de projets d'aménagement sensibles. Il serait souhaitable que les États parties participants aient connaissance de l'aménagement proposé, et l'opportunité de le commenter, quand il concerne un site constitutif susceptible de compromettre la valeur de la série dans son ensemble.

Des plans de gestion locaux ont été établis pour chaque site constitutif. Ces plans ont été mis en œuvre sur une base de partenariat entre les propriétaires et les services culturels, du patrimoine et de planification des autorités locales dont relèvent les territoires où les sites s'inscrivent. À Ronchamp, il est nécessaire de renforcer le système de gestion pour assurer la sécurité du site. À la maison du docteur Curutchet, une supervision accrue des aménagements dans l'environnement est nécessaire.

Compte tenu des problèmes spéciaux associés à la conservation de l'architecture du XXe siècle, une implication continue de spécialistes (inter)nationaux dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural moderne est également essentielle. En Suisse, l'administration fédérale peut faire appel aux conseils de tels experts spécialisés pour soutenir les conservateurs locaux (et l'a déjà fait). Une approche similaire est fortement recommandée pour d'autres pays.

Les niveaux actuels d'effectifs et les niveaux d'expertise et de formation sont élevés dans tous les sites et des mécanismes permettant des liaisons entre les sites ont été mis en place. Néanmoins, il semble nécessaire de renforcer les capacités en matière de processus d'évaluation d'impact et de formaliser et définir

clairement des approches et procédures de conservation pour l'ensemble de la série.

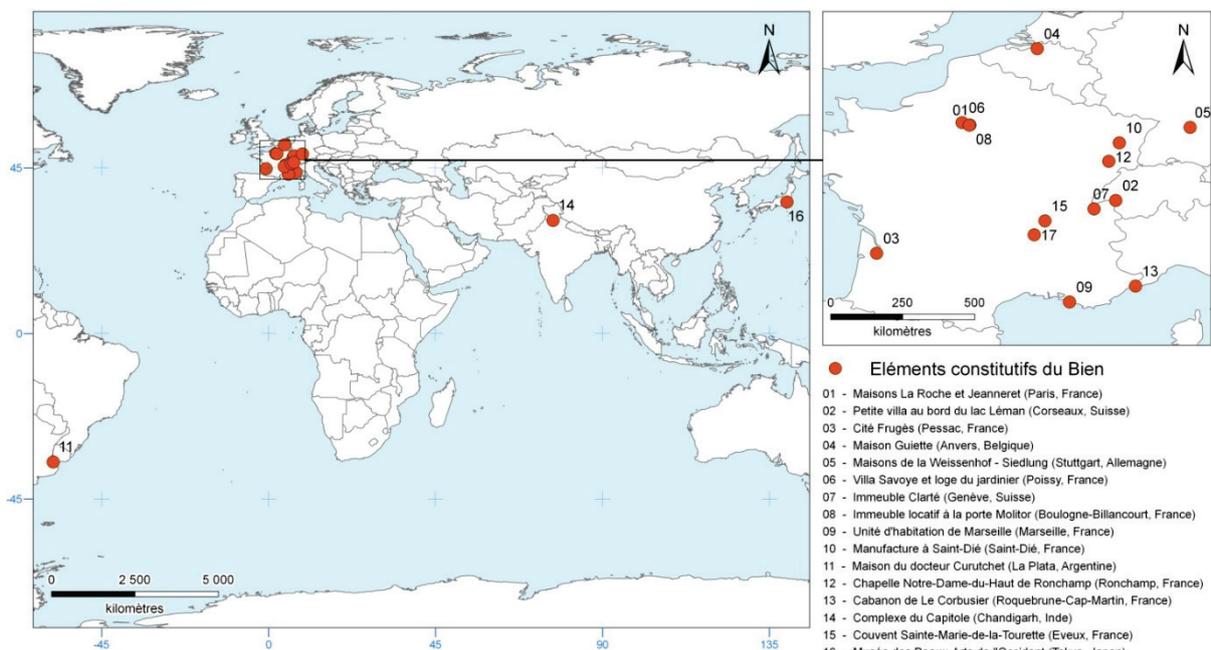
Des indicateurs de suivi modèles qui ont été élaborés pour deux biens en Suisse le seront également pour le reste de la série d'ici la fin 2016.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que les États parties prennent en considération les points suivants :

- élaborer des mesures d'atténuation à court et à plus long terme pour traiter les impacts préjudiciables d'aménagements récents à Ronchamp et Molitor, y compris envisager la suppression des nouvelles constructions dans un délai défini ;
- introduire des procédures d'évaluation d'impact sur le patrimoine pour les aménagements proposés sur tous les sites constitutifs ;
- élaborer des indicateurs de suivi pour tous les sites constitutifs ;
- mettre au point des approches et procédures de conservation globales concertées pour la série ;
- examiner la manière dont le pouvoir de la Conférence permanente pourrait être précisé afin de permettre à tous les États parties de comprendre pleinement les propositions d'aménagements majeurs dans tous les sites constitutifs, par rapport à leur impact potentiel sur la série dans son ensemble ;
- soumettre le plan de gestion pour Chandigarh ;
- faire progresser le plan de conservation pour Chandigarh ;
- clarifier la protection de la zone tampon pour la maison Guiette ;
- clarifier les implications de la nouvelle loi sur le patrimoine en France ;
- soumettre les propositions de la Conférence permanente concernant l'approche pour toute autre extension de la série et son champ final ;
- soumettre au Centre du patrimoine mondial d'ici le 1er décembre 2018 un rapport sur la mise en œuvre des recommandations susmentionnées pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 42e session en 2018 ;

L'ICOMOS est tout disposé à discuter ces recommandations avec les États parties, si nécessaire.



FONDATION LE CORBUSIER

Carte réalisée pour le dossier de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
 Conception et réalisation : Nelly Martin - Institut Ausonius CNRS / Université de Bordeaux 3 - avril 2007
 Mises à jour : Guillaume Sadosza - Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, Epures - septembre 2010 - Juin 2014
 Sources des données patrimoniales : Ministère de la culture et de la communication
 Sources des fonds cartographiques : United Nations Environment Programme, 2001
 Projection cartographique mondiale : WGS 84

Carte indiquant la localisation des biens proposés pour inscription dans les sept États parties



Élément 1 : Maisons La Roche et Jeanneret – Paris, France



Élément 2 : Petite villa au bord du lac Léman – Corseaux, Suisse



Élément 4 : Maison Guiette – Anvers, Belgique



Élément 5 : Maisons de la Weissenhof-Siedlung– Stuttgart, Allemagne



Élément 6 : Villa Savoye - Poissy, France



Élément 8 : Immeuble Molitor - Paris, France



Élément 11 : Maison du Docteur Curutchet – La Plata, Argentine



Élément 12 : Chapelle Notre-Dame-du-Haut – Ronchamp, France



Élément 14 : Complexe du Capitole– Chandigarh, Inde



Élément 16 : Musée national des Beaux-arts de l'Occident – Tokyo, Japon